

PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE

Un avenir pour tous, sans privilèges – préparer l'avènement d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité.

Version finale

(avec toutes les requêtes du délai 2
et les Propositions du CD du 25.11.16)



Chères camarades,
Chers camarades,

Qui ne se souvient pas du Congrès qui s'est tenu à Lausanne en 2010? Des débats sur le programme du parti, des discussions sur les problèmes de l'économie capitaliste d'aujourd'hui et sur nos différentes conceptions d'une démocratie économique sociale et écologique? Pourquoi revenons-nous maintenant à ce thème?

Tout d'abord, pour une raison aussi simple qu'importante: **il y a péril en la demeure.** Qui jette un regard réaliste sur le monde en 2016 doit bien reconnaître que le capitalisme crée plus de problèmes qu'il n'est en mesure d'en résoudre. Il a dégénéré en politique de la terre brûlée. Si, comme aujourd'hui, la recherche du profit et l'optimisation des bénéfices sont les principales pierres angulaires de notre modèle économique, alors cela crée des problèmes. Par exemple: l'inégalité. L'écart entre les pauvres et les riches se creuse depuis des années. En Suisse aussi. Les riches deviennent de plus en plus riches – avant tout grâce à des revenus touchés sans avoir à fournir de travail, comme les héritages, les gains en capital non imposables ou les bonus démesurés. À l'inverse, les classes moyennes se retrouvent toujours plus mises sous pression et la situation des pauvres se précarise toujours davantage. Aujourd'hui, les revenus de certains travailleurs ne leur permettent même plus de subvenir à leurs propres besoins. Le deuxième exemple est le changement climatique. La pression du rendement et de la valorisation commerciale ne mène pas seulement à des rejets et à des conflits sociaux. Elle a aussi pour corollaire un comportement préjudiciable au climat en matière de production et de consommation, qui rend arides et stériles de nombreuses zones et accule des milliers – ou plutôt des millions – d'êtres humains à la fuite.

Si nous souhaitons faire en sorte que la justice sociale, la participation sociale et l'égalité sociale deviennent un jour réalité, à l'échelle planétaire, nous ne devons pas miser sur la voie empruntée par le modèle économique aujourd'hui dominant. Nous devons freiner et changer de cap. Nous devons chercher d'autres voies, plus durables et plus intelligentes. Nous devons réfléchir à la façon dont notre économie et notre société peuvent mieux fonctionner en termes de démocratie, d'écologie et de solidarité. Et nous devons mettre en place des alternatives, les renforcer et les aider à s'imposer.

Pourquoi avons-nous besoin d'une alternative au capitalisme? Il est aussi possible d'apporter une réponse à cette question par un petit détour, et les partisans bourgeois du modèle de marché actuel ne seront pas enchantés de l'entendre: le capitalisme est aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, le contraire d'une économie de marché, d'une économie de marché à caractère social. La logique du rendement à court terme et à courte vue empêche l'épanouissement de la qualité et de l'innovation. La numérisation « de l'ère capitaliste » mène au chômage et à une dégradation rapide des conditions de travail. Dans les domaines de la formation et de la santé, les profits sont toujours plus placés au-dessus des besoins de base humains. Nous voyons certaines grandes entreprises qui, au lieu de promouvoir la diversité et le concours d'idées, essaient par tous les moyens d'occuper une position de monopole – justement dans les marchés de l'avenir, dans le secteur d'Internet – et qui souhaitent utiliser avec succès leur pouvoir pour influencer sur la politique démocratique. Pour changer cela, pour rendre possible une économie préoccupée par les besoins

des êtres humains et non ceux du capital, on a besoin de plus de démocratie, de plus de pouvoir de codécision et de plus de participation.

La deuxième raison pour laquelle nous revenons au thème de ce papier s'énonce ainsi: **il concerne des choses qui existent ou se passent déjà**. Je rencontre toujours plus d'hommes et de femmes qui lancent des initiatives ou des projets communautaires. Ou bien, je fais la connaissance d'entrepreneurs, hommes et femmes, qui se vouent à l'économie du bien-être et à l'économie sociale et solidaire. Souvent, ils n'en font pas étalage sur la place publique; cela se passe en silence. Des coopératives qui produisent et vendent des énergies renouvelables. Des associations qui, sur la base de l'agriculture contractuelle, approvisionnent les personnes vivant en ville de produits biologiques et de saison. Une menuiserie qui accorde à ses collaborateurs des droits de cogestion complets. Des projets très divers de car sharing et de bike sharing qui apportent leur contribution à la mobilité respectueuse de l'environnement. Mais aussi des entreprises de plus grande envergure actives dans l'aménagement du territoire et la régulation du trafic ou dans le secteur des médias qui se sont volontairement organisées de façon démocratique. Sans oublier notre service public, qui dans sa logique correspond à une économie d'intérêt général, mais qui devrait parfois s'aligner de nouveau plus franchement sur les principes de celle-ci. En clair: il s'agit d'entreprises et de projets totalement différents qui ont quelque chose en commun. Ils s'opposent aux règles de l'économie capitaliste, que l'on essaie encore et toujours de nous présenter comme étant la seule économie viable et possible. Ils fondent leurs activités sur des valeurs comme la justice, la liberté, la solidarité et la durabilité et non sur le principe de l'optimisation des bénéfices. En Suisse, les conditions ne sont guère favorables à de telles démarches. Ils agissent malgré tout. Et ils rencontrent le succès.

De telles initiatives ne datent pas d'hier, mais leur importance va croissant. En Suisse, en Europe, dans le monde entier. Nous contribuerons à promouvoir des modèles économiques démocratiques, écologiques et solidaires, de telle façon qu'ils finissent par s'imposer et deviennent le « cas normal ». Je me félicite donc de ce que le PS Suisse se soit penché sur la question il y a deux ans déjà grâce au *groupe de travail « Démocratie économique »* en organisant des colloques, des journées de formation et en effectuant un grand travail de réflexion. En traitant le présent papier, nous souhaitons franchir lors du Congrès une étape supplémentaire de grande importance. Le dépassement du capitalisme, si souvent (seulement) évoqué, deviendra ainsi concret.

On m'a une fois demandé pourquoi la dimension internationale – par exemple le sort réservé aux accords de libre-échange – n'était pas traitée en détail dans le papier. D'autres thèmes importants, comme la politique du marché du travail ainsi que la politique monétaire, financière ou fiscale, s'en trouveraient « pénalisés ». Il y a deux réponses à cela. D'une part, nous n'avons pas la prétention, par le présent papier, de réécrire toute la politique économique du PS Suisse. Ce travail ne constitue pas une mise à jour du concept économique approuvé en 2006. Je vous renvoie pour ces thèmes à des travaux déjà réalisés, comme le papier d'orientation intitulé « Équité fiscale » et le papier de position sur l'avenir des marchés financiers.

D'autre part, nous souhaitons ouvrir un nouveau champ d'action politico-économique. Ce papier de position se concentre volontairement sur des domaines qui ont plutôt été négligés au cours de ces dernières années, mais qui sont importants pour l'avenir de la poli-

tique socialiste. En plus de nous engager en faveur de réglementations internationales ou de la redistribution fiscale de la richesse sociale, nous devons, ici en Suisse, promouvoir des structures économiques et des entreprises dont la priorité n'est pas de suivre une logique du profit. Nous contribuerons ainsi à l'aplanissement partiel des désaccords sociaux et écologiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés à l'échelle mondiale. C'est aussi de cette manière que nous devons assumer notre responsabilité globale.

Cela m'amène à la troisième raison pour laquelle nous soumettons ce papier au Congrès: **parce que oui, nous le pouvons.** Le socialisme a toujours été LA tendance politique qui ne s'est pas contentée de faire de la politique parlementaire au quotidien, mais qui s'est aussi penchée sur des thèmes qui sortent de ce cadre, qui vont bien au-delà. Qui développe des visions pour une coexistence meilleure et plus juste. C'est ce que se propose de faire le présent papier de position. En d'autres termes: la démocratie économique n'est pas une révolution. Elle a déjà cours. Elle se compose de nombreuses étapes, petites et grandes, créatives et intelligentes, menant dans une meilleure direction. Dans la direction d'une économie pour tous, sans privilèges.

Je me réjouis de vous voir participer aux débats qui auront lieu lors du Congrès de décembre et vous souhaite d'ici là une bonne lecture!

Christian Levrat



Document d'orientation « Une politique fiscale socialiste pour tous, sans privilèges»:
http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/prise_de_position_sur_la_justice_fiscale_fra_kopie_0.pdf
Papier de position sur l'avenir des marchés financiers:
http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/zukunft_der_finanzmaerkte_2009.pdf

Procédure pour le traitement des amendements déposés :

Au vu du nombre très important d'amendements déposés, les débats se dérouleront par blocs thématiques. Au début de chacun des blocs, les dépositaires d'amendements pourront, s'ils le souhaitent, les défendre individuellement. Suite à la discussion générale et la recommandation du Comité directeur, tous les votes seront organisés en fin de discussion de chacun des blocs, amendement après amendement.

A-1	Débat d'entrée en matière
A-2 à A-7	Introduction
A-8 à A-13	Codécision
A-14 à A-18	Conditions de travail
A-19 à A-22	Service public / caisses de pension
A-23 à A-27	Banques / formes juridiques / fonds du futur
A-28 à A-32	Nouvel alinéa / formation

Conformément au règlement général du Congrès, (art. 4), le temps de parole est de trois minutes au plus. La Présidence du moment peut accorder une prolongation du temps de parole. Sur proposition d'un membre du Congrès, cette prolongation est mise aux voix.

Papier de position du PS Suisse

Un avenir pour tous, sans privilèges – préparer l'avènement d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité.

A-1; Pascale Bruderer (Baden): Rückweisungsantrag

Unterstützt von: Regine Aeppli (Zürich), Islam Alijaj (Zürich), Evi Allemann (Bern), Christoph Ammann (Meiringen), Hartmut Attenhofer (Zürich), Yves Noël Balmer (Herisau), Yvonne Beutler (Winterthur), Janos Blum (Zürich), Simona Brizzi (Ennetbaden), Renate Büchi (Richterswil), Regula Dell'Anno (Baden), Max Eugster (Herisau), Yvonne Feri (Wettingen), Thomas Forster (Herisau), Claudine Gautschi-Andris (Magden), Pius Graf (Ennetbaden), Priska Grütter (Langenthal), Tim Guldemann (Zürich), Claude Janiak (Binningen), Daniel Jositsch (Stäfa), Erwin Jutzet (Fribourg), Leo Keller (Aarau), Jürg Knuchel (Aarau), Daniel Kobell (Basel), Jeanne Konzack (Ennetbaden), Beat Landolt (Gais), Davide Loss (Adliswil), Patrick Mägli (Liestal), Matthias Manz (Aarau), Daniel Mosimann (Lenzburg), Nicola Müller (Aarau), Reto Müller (Langenthal); Regula Nebiker Toebak (Liestal), Maria Paz Olave (Ennetbaden), Arsène Perroud (Wohlen AG), Marcel Rupp (Baden), Katrin Scholl (Lenzburg), Andreas Rickenbacher (Jens), Alain Sangines (Zürich), Eva Schaffner (Aarau), Felix Senn (Maur), Verena Senn (Maur), Moritz Spillmann (Ottenbach), Rolf Steiner (Dietikon), Hans Stöckli (Biel), Diego Stoll (Liestal), Hermann Strittmatter (Zollikon), Charles Suter (Tägerig), Kaspar Sutter (Basel), Jolanda Urech (Aarau), Nicola von Greyerz (Bern), Martin Waser (Zürich), Claudia Wyssen (Uster).

Antrag: *Das Positionspapier wird an die Parteileitung zurückgewiesen mit dem Auftrag, es so zu überarbeiten, dass es mit dem Konzept der sozialen Marktwirtschaft übereinstimmt sowie die Chancen und Herausforderungen der digitalen Gesellschaft aufzeigt.*

Begründung: *Die SP ist eine Partei, in welcher vielfältige Meinungen Platz haben und im offenen Dialog ausgetauscht werden. Wir erachten diese Breite, die sich auch in unserer Wählerschaft widerspiegelt, als Stärke unserer Partei. Es lohnt sich, diese Vielfalt nach innen zu leben und nach aussen sichtbar zu machen.*

- *Ein Teil der SP-Parteimitglieder, zu dem wir uns zählen, befürwortet aus Überzeugung das Konzept der **sozialen Marktwirtschaft**. Wir engagieren uns für eine nachhaltig starke Wirtschaft und verstehen diese als Basis sicherer Arbeitsplätze und sozialer Wohlfahrt. Den Markt sehen wir als wirksames Instrument für eine effiziente und innovative Wirtschaftsordnung. Die wettbewerbliche Ausrichtung der Wirtschaft ist in der Regel besser in der Lage als die staatliche Planung, Antworten auf Bedürfnisse der Menschen zu finden sowie Kreativität und Innovation zu fördern. Eine Ausnahme bildet die Grundversorgung der Bevölkerung mit Infrastrukturen: Hier haben sich staatliche Monopole als leistungsfähig und zweckmässig erwiesen. Bei Marktversagen muss die Politik eingreifen. Für Interessen und Anliegen, die der Markt nicht zu schützen vermag, braucht es staatliche Vorgaben und Regeln (z.B. zugunsten der Umwelt, Medienvielfalt, Konsumentinnen und Konsumenten, Arbeitnehmenden, künftigen Generationen).*

Dass die Wirtschaft eine gesellschaftliche und der Nachhaltigkeit verpflichtete Verantwortung wahrzunehmen hat, wird im Konzept der sozialen Marktwirtschaft abgebildet. Wir erachten es als Aufgabe der SP, auf Basis dieses Konzepts soziale, ökologische und menschenrechtliche Akzente zu setzen und diesen zum Durchbruch zu verhelfen. Das von der Parteileitung unterbreitete wirtschaftspoli-

tische Positionspapier, welches die Idee einer Wirtschaftsdemokratie propagiert, ist demgegenüber von einem dirigistischen Konzept geprägt, wie es namentlich in den Punkten 4, 15, 16, 17 und 19 entwickelt wird. Dieses Konzept ist so weit entfernt von der wirtschaftlichen Realität, dass es nicht in der Lage ist, den Wählerinnen und Wählern relevante Antworten auf fragwürdige Entwicklungen anzubieten. Eine wie auch immer geartete Förderung einer "solidarischen Wirtschaft" betrifft die fünf Millionen Erwerbstätigen in der hoch entwickelten, globalisierten Wirtschaft der Schweiz heute und morgen und übermorgen nur marginal. Dass man sich der Pensionskassengelder bedienen und damit die Renten der Arbeitnehmenden aufs Spiel setzen will, um die Vorstellung einer gelenkten Wirtschaft umsetzen zu können, kann man nicht anders als fatal bezeichnen. Das dem Parteitag vorgelegte Papier entfernt sich unseres Erachtens zu weit weg von der Idee einer sozialen Marktwirtschaft und damit von unseren Überzeugungen.

- *Ein Positionspapier zur Wirtschaftspolitik der Zukunft muss sich ausführlicher mit den **Chancen und Herausforderungen der digitalen Gesellschaft** auseinandersetzen. Davon, dass die Digitalisierung zu einer grundlegenden Veränderung des Arbeitsmarkts im Allgemeinen sowie der individuellen Beschäftigungssituationen im Speziellen führen wird, ist im Positionspapier enttäuschend wenig zu lesen. Ein sozialdemokratisches Zukunftspapier darf solch fundamentale Entwicklungen und deren konkrete Auswirkungen auf die soziale Sicherheit der Menschen nicht ausblenden. Ansonsten werden wir den historischen Errungenschaften von SP und Gewerkschaften nicht gerecht, die im Papier zu Recht gewürdigt werden.*

Die Rückweisung ermöglicht eine Überarbeitung des Positionspapiers, damit dieses mit dem Konzept der sozialen Marktwirtschaft in Übereinstimmung gebracht wird sowie die Chancen und Herausforderungen der digitalen Gesellschaft aus sozialdemokratischer Sicht aufzuzeigen vermag.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Le papier de position est une extension et, à certains égards un développement des options proposées par le programme actuel du PS. Selon notre programme de parti, qui pour nous représente une sorte de Constitution, le PS s'engage pour une « démocratie économique socio-écologique », et non pour le concept de l'« économie de marché sociale ». Cela ne change toutefois rien au fait que le PS est et doit être un parti multiple.

L'idée maîtresse du papier de position n'a toutefois rien à voir avec une politique économique « étatique-autoritaire » de laquelle l'on voudrait se démarquer historiquement avec le concept de l'« économie de marché sociale ». Au contraire, une importance essentielle est accordée dans le papier à l'initiative entrepreneuriale « venue d'en bas », à la responsabilité individuelle ou à l'interaction judicieuse de l'« État » et du « marché ».

Une approche dirigiste n'est pas reconnue comme valable. En fait, le papier se distancie tout à fait clairement et consciemment de la façon dominante dont on pratique l'économie aujourd'hui. Et cela pour de bonnes raisons. L'économie d'aujourd'hui n'est ni démocratique, ni écologique, ni solidaire. Elle ne l'est pas en Suisse. Et elle l'est encore beaucoup moins dans un contexte global.

Le papier présente, de manière non exhaustive, quelques possibilités permettant de changer cette situation. Et il fait cela en sachant parfaitement que les modifications présentées pour des raisons de justice, de solidarité et de durabilité (solutions « *win-win* ») ne peuvent pas toutes être obtenues simplement en mode bien-être. Simultanément sont toutefois aussi présentées des possibilités concrètes, pour les représentant-e-s des exécutifs communaux et cantonaux, de soutenir, dans leur sphère d'influence politique, des initiatives de société civile ou entrepreneuriales et d'apporter ainsi une contribution pratique à l'engagement du parti pour une « démocratie économique socio-écologique ».

La numérisation du monde du travail ou/et de l'économie est à vrai dire une évolution extrêmement pertinente. Le papier aborde ce point dans l'introduction. Le point 20 traite lui aussi cette thématique. À cela s'ajoute le fait que le PS a approuvé à la fin de 2015 un papier sur Internet, qui inclut aussi des questions de politique économique. Est en outre prévue une mise à jour du concept économique global du PS. Un concept dans le cadre duquel la numérisation sera dans tous les cas traitée plus en détail.

Il est toutefois encore plus déterminant que les exigences du présent papier de position, même si la numérisation en tant que telle n'est ici pas au premier plan, revêtent une importance centrale pour une économie digitale au sens socio-démocratique. Une économie démocratique, grâce à laquelle la politique crée des conditions-cadres allant dans le sens du bien commun et grâce à laquelle les collaborateurs actifs dans les entreprises participent aux décisions, est le prérequis pour que la numérisation constitue vraiment une chance pour l'humanité.

I. Contexte et introduction

Combattre le capitalisme « déchaîné » et « débridé » – défendre les acquis du socialisme

Le socialisme était la force motrice lors de la création de l'État social « harmonisateur » censé garantir la libération des préoccupations existentielles et la justice sociale. Conjointement avec les syndicats, nous nous sommes battus pour les droits des *salarié-e-s*, que nous avons finalement obtenus de haute lutte. Nous avons mis en place le service public et nous nous sommes engagés avec succès pour l'extension progressive de la démocratie. Ce « domptage » du capitalisme au 20^e siècle a amélioré la vie de millions de personnes à l'échelle planétaire et constitue l'exploit historique du socialisme. Depuis quelque temps déjà, nous voyons toutefois qu'il se déchaîne de nouveau. Cela met nos acquis en péril. Les développements de ces dernières années et décennies – souvent synthétisés sous l'étiquette « néo-libéraux » – trouvent une expression particulièrement nette et lourde de conséquences dans l'inégalité croissante. Également en Suisse, où 2% de la population possède autant de fortune que l'ensemble des 98% restants, le pouvoir, les possibilités d'organisation et la liberté sont eux aussi, par voie de conséquence, répartis de façon très inégale. Ce sont l'immense richesse et l'influence d'une minorité qui rendent impossibles

des modifications durables de l'économie et de notre société dans l'intérêt de nous tous. C'est l'inégalité crasse qui, à l'échelle mondiale, sert de terreau aux forces réactionnaires et xénophobes et qui est devenue une menace sérieuse pour notre liberté.

Le socialisme peut apporter des réponses à ces défis : on doit remédier à la concurrence internationale entre places économiques au détriment des acquis sociaux et des normes environnementales minimales, avec des solutions coordonnées internationalement ainsi que des approches novatrices. Nous avons besoin d'une redistribution de la richesse, de réglementations efficaces des marchés financiers et d'investissements publics dans une économie durable. Autrement dit, tout le contraire de ce que les prédicateurs de l'austérité proclament dans toute l'Europe et de ce que les majorités de droite essaient d'imposer à tous les niveaux, année après année, avec leurs programmes de démantèlement, leurs privatisations et leurs baisses d'impôts pour les riches et les (grandes) entreprises. Nous devons défendre l'État social et le service public et continuer d'étendre la zone d'influence de la politique démocratique contre les intérêts du capital nationaux aussi bien que globaux. Dans tout cela, nous avançons sur un terrain socialiste plus ou moins connu. Tel est le cadre dans lequel auront lieu une grande partie des réflexions et débats économiques et socio-politiques qui nous attendent au cours des prochaines années. Nous ne devons toutefois pas limiter notre engagement et notre politique – à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement – aux points qui viennent d'être passés en revue. Car nous remarquons aussi que la politique menée jusqu'à présent piétine pour bon nombre des défis actuels. Non seulement pour les questions économiques et sociales, mais notamment aussi en ce qui concerne les problèmes environnementaux menaçant la vie auxquels l'humanité aujourd'hui se voit confrontée.

A-2; Adil Koller, Ronja Jansen, Nils Jocher, Jonas Eggmann, Ruedi Brassel:

Ergänzung des 2. Absatzes

Die Sozialdemokratie hat Antworten auf diese Herausforderungen: Dem internationalen Standortwettbewerb zulasten sozialer Errungenschaften und minimaler Umweltstandards muss mit international koordinierten Lösungen sowie innovativen Ansätzen begegnet werden. Wir brauchen eine Rückverteilung des gesellschaftlichen Reichtums, griffige Regulierungen der Finanzmärkte und öffentliche Investitionen in eine zukunftsfähige Wirtschaft. Also das Gegenteil dessen, was die AusteritätspredigerInnen europaweit verkünden und die rechten Mehrheiten auf allen Ebenen mit ihren jährlichen Abbauprogrammen, Privatisierungen und Steuersenkungen für Reiche und (Gross-)Unternehmen durchzusetzen versuchen. Wir müssen den Sozialstaat und den Service public verteidigen und den Wirkungsbereich demokratischer Politik gegenüber den nationalen wie globalen Kapitalinteressen wieder ausweiten. Deshalb wehren wir uns gegen internationale Freihandelsabkommen, die einzig die Interessen multinationaler Konzerne stützen und weder dem solidarischen Zusammenleben der Völker noch der demokratischen Kontrolle der Wirtschaftsmacht dienen. Bei alledem bewegen wir uns auf mehr oder weniger bekanntem, sozialdemokratischem Terrain. Ein grosser Teil der in den nächsten Jahren anstehenden wirtschafts- und sozialpolitischen Auseinandersetzungen wird in diesem Rahmen stattfinden. Wir dürfen unser Engagement und unsere Politik – inner- und ausserhalb des Parlaments – aber nicht darauf beschränken. Denn wir merken auch, dass die bisherige Politik bei vielen der heutigen Herausforderungen nicht wirklich weiter kommt. Nicht nur bei ökonomischen und

sozialen Fragen, sondern vor allem auch mit Blick auf die lebensbedrohenden Umweltprobleme, mit denen sich die Menschheit heute konfrontiert sieht.

Begründung: *Es trifft zu, dass im Positionspapier zur Wirtschaftsdemokratie nicht die Ebene der internationalen Entwicklung im Vordergrund steht und schon gar nicht umfassend berücksichtigt werden kann. Trotzdem ist es wichtig, die Auswirkungen des Globalisierungsprozesses auch in dieser Dimension anzudeuten und wenigstens in einleitenden Abschnitt darauf hinzuweisen. Umso mehr als dass diese Entwicklungen den Absichten und Bemühungen um eine Demokratisierung der Wirtschaft extrem zuwider laufen.*

Proposition du Comité directeur: accepter

A-3; Carlo Lepori, SP60+ : *Neuer Absatz am Ende vom Kapitel «Dem entfesselten Kapitalismus entgegentreten...»*

Eine progressive Wirtschaftspolitik, wie sie in den folgenden Leitlinien und Handlungsfeldern und Massnahmen beschrieben wird, soll selbstverständlich kein Selbstzweck werden. Es ist wichtig, die Rahmenbedingungen zu schaffen, damit sich viele Initiativen von unten entwickeln können. Die Rolle der sozialdemokratischen BürgerInnen besteht aber auch darin, in all diesen Aktivitäten unsere sozialen und ökologischen Werte zu verteidigen und weiter zu realisieren: Eine solidarische Gesellschaft, wo junge und ältere ihr Leben auch dank genügendem Einkommen frei gestalten können, wo Frauen gleichbehandelt werden und keine Diskriminierung nach Geschlecht, Genderausrichtung, Meinung und Ursprung toleriert wird. Solidarisch auch auf internationaler Ebene mit besonderer Berücksichtigung der Migrationsprobleme. Für eine nachhaltige Welt, wo die Grundlagen unsers Lebens auch für die zukünftigen Generationen gewährt bleiben.

Begründung: *Die Behandlung der wirtschaftlichen Aspekte riskiert einen einseitigen Blick zu fördern. Es ist wichtig, auch in einer demokratisierten Wirtschaft die Zielen der Sozialdemokratie aufrecht zu halten. Es wurde uns versichert, dass das Thema in der endgültigen Fassung in einer Einleitung Platz finden könnte, die die Einführung von Präsidenten Levrat ersetzen wird. Weil der Text dieser zukünftigen Einleitung nicht bekannt ist, halten wir an unseren Antrag fest.*

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : *L'une des préoccupations fondamentales des mesures figurant dans le papier est de ramener l'économie dans la société, de ne pas la traiter comme une « fin en soi ». Cette préoccupation est déjà prise en considération dans le papier dans des passages très divers et sera reprise dans la petite introduction du président, qui sera élaborée pour la version finale du document, après le Congrès. Parce qu'il s'agit cependant d'un papier de politique économique, l'angle en question est toutefois aussi considéré comme pertinent. Avec le complément proposé, l'argumentation désirée au chapitre « Situation de départ et introduction » serait en outre inutilement interrompue.*

Attaquer les problèmes à la racine – lignes directrices d’une politique économique progressiste

Nous sommes confrontés à des crises sociales, écologiques et économiques multiples interconnectées qui rendent nécessaire un changement en profondeur. Aujourd’hui, il est demandé aux forces progressistes et responsables, partout autour du globe, de participer à une réorientation vers un nouveau modèle de développement, un modèle réellement durable. **Ici, une autre approche et une autre compréhension de l’économie sont tout à fait essentielles.** Il faut changer la logique économique (pré)dominante et les rapports de force sur lesquels elle repose. L’objectif est d’éviter les inégalités et les démantèlements produits de façon systématique par une économie capitaliste dès le début au lieu de réparer les pots cassés au mieux après coup.

Il faut une politique qui s’attaque aux problèmes à la racine et qui, simultanément, tire profit des possibilités d’améliorations substantielles dans le cadre existant. **Le but principal est d’élargir la question de la répartition. En plus de la redistribution fiscale de la richesse sociale après coup, il faut instaurer une répartition plus juste du pouvoir (de décision) économique. En faisant participer les personnes concernées aux décisions, il est possible d’agir contre l’émergence d’inégalités injustifiées et nuisibles.** Nous ne voulons pas seulement imposer la suprématie de la politique par rapport au marché, mais exiger une démocratisation des entreprises, en particulier des grandes entreprises. Aujourd’hui, nous ne recommandons assurément pas la démocratisation de l’économie depuis le tout début. L’organisation syndicale et les conventions collectives de travail sont une assise sur laquelle une démocratie économique peut (se) construire, mais aussi au-delà de laquelle elle doit aller à plus long terme. Nous voulons des entreprises qui ont en point de mire le bien commun plutôt que la maximisation des profits et qui prennent les décisions en conséquence – justement parce que les personnes concernées prennent les décisions ensemble et bénéficient d’un pouvoir de codécision.

A-4; Dominik Fitze, SP Bern Holligen: Ergänzungsantrag im zweitem Absatz

Forderung: Gefragt ist eine Politik, die die Probleme an der Wurzel packt und gleichzeitig Möglichkeiten zu substanziellen Verbesserungen im bestehenden Rahmen nutzt. Im Kern geht es darum, in einer zunehmend postnationalen und ungleichen Welt, die Verteilungsfrage auszuweiten. Dies würde jedoch auch erfordern, dass die Erhaltung unserer Wirtschaft und des nationalen Wohlfahrtsstaats nicht einfach im Sinne lokaler Umverteilung globaler Gewinne fungiert. Neben der steuerlichen ...

Begründung: Die nationale Fokussierung ist migrationspolitisch sehr ungünstig, da der historische und globale Kontext des Kapitalismus wegfällt. Das Resultat ist eine linke Strategie, die den nationalen Wohlfahrtsstaat verteidigt, wie das in der Einleitung betont wird. Doch dadurch wird die strukturelle Gewalt und Ungleichheit im globalen Kapitalismus ausgeblendet, die die gegenwärtige Migration antreibt und wiederum den nationalen Wohlfahrtsstaat mitfinanziert. Die Erhaltung des nationalen Wohlfahrtsstaates im Sinne lokaler Umverteilung globaler Gewinne erscheint demnach auch als nationale Strategie im globalen Kapitalismus, um Wohlstand zu sichern - für mehr Menschen und für eine gerechtere Verteilung in der Schweiz.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : C'est un argument central du papier présenté : la politique de répartition classique au sens de redistribution fiscale doit être étendue. L'aspect de la répartition équitable du pouvoir (de décision) économique doit être complété. Avec la requête, on ouvre un champ thématique supplémentaire, à la fois très pertinent et extrêmement complexe : dans quelle mesure les États de bien-être social nationaux de l'hémisphère Nord sont-ils « légitimes » et équitables si l'on les place dans un contexte global, si l'on prend en considération comme il se doit les rapports historiques et actuels de domination et d'exploitation au niveau global ? Pour répondre à cette question, une phrase ne suffit pas. Elle devrait être traitée séparément et de façon approfondie. Cela ferait toutefois éclater le cadre du présent papier.

A-5; Lewin Lempert, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kévin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funicello, Anna Graff, Samira Marti, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Ergänzung mit zusätzlichem Satz

(...) Die gewerkschaftliche Organisation und Gesamtarbeitsverträge sind ein Fundament, auf das eine demokratische Wirtschaft aufbauen kann, über das sie längerfristig aber auch hinausgehen soll. Denn die sogenannt „soziale Marktwirtschaft“, die das kapitalistische Wachstum mit gewerkschaftlichem Schutz und einem starken Sozialstaat zu verbinden versucht, hat es nicht geschafft, eine wachsende soziale Kluft und lebensbedrohliche Umweltprobleme zu verhindern. Wir wollen Unternehmen, die das Gemeinwohl statt die Profitmaximierung im Blick haben und zu entsprechenden Entscheiden gelangen – eben weil die Betroffenen mitbestimmen. [...]

Begründung: *Es ist wichtig in der Analyse festzuhalten, dass die Gleichung der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts – der historische Klassenkompromiss zwischen Kapital und Arbeit – nicht mehr existiert. Seit den 1970er Jahren werden Effizienzgewinne in der Privatwirtschaft nicht mehr durch Lohnerhöhungen an die arbeitende Bevölkerung weitergereicht, sondern als Gewinne an Aktionäre und Kapitalgeberinnen ausgezahlt. Die Löhne stagnieren oder sinken real sogar. Diese Entwicklung wird politisch durch Steuersenkungen für Unternehmen und Reiche und den konstanten Angriffen auf den starken Sozialstaat vorangetrieben und verstärkt. So steigt seit bald fünfzig Jahren die globale Vermögens- und Chancenungleichheit exponentiell an. Insbesondere Umweltprobleme, durch die kapitalistische Produktionsweise verursacht, wurden dabei ausser Acht gelassen. Erst durch die Demokratisierung der Wirtschaft werden wir nachhaltig Krisen, Zerstörungen und Ungleichheiten verhindern können.*

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Le contenu de la requête – la rupture du compromis de classe historique – est thématiqué dans la première section en d'autres termes. Dans le passage en question, il est écrit: « Ce « domptage » du capitalisme au 20^e siècle a amélioré la vie de millions d'êtres humains à l'échelle planétaire et constitue l'exploit historique du socialisme. Depuis quelque temps déjà, nous voyons toutefois qu'il se déchaîne de nouveau. Cela met nos acquis en péril. Les développements de ces dernières années et décennies – souvent synthétisés sous l'étiquette « néo-libéraux » – trouvent une expression particulièrement nette et lourde de conséquences dans l'inégalité croissante. » En outre, le complément interrompait – inutilement –

l'argumentation (mise en place dans la section) d'une extension de la question de la répartition au pouvoir décisionnel et nuit ainsi à l'intelligibilité.

A-6; Markus Brandenberger, SP60+: Neuer Satz am Ende vom zweiten Abschnitt vom Kapitel «Die Probleme an der Wurzel packen...»

In die Verteilungsfrage ist auch die Arbeit mit einzubeziehen. Arbeit muss gerecht und würdig verteilt sein. Jeder Mensch hat das Recht, sich nach seinen Möglichkeiten daran zu beteiligen.

Begründung: *Vor der Frage, wie Profit/Ertrag aus der Arbeit/Wirtschaft verteilt werden und in welchen Formen Mitbestimmung gewährleistet werden, muss klar deklariert sein, dass alle Menschen ein Recht auf Zugang zu Arbeit und Erwerb haben.*

Das Thema ist auch in der Massnahme 6 «Arbeitszeitverkürzungen» in einem andern Umfeld erwähnt. Es scheint uns aber zwingend, es auch hier einzuführen.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Le contenu de la requête est partagé. Nous considérons toutefois le souhait formulé comme exaucé. Il est, comme la personne requérante le mentionne elle-même dans le motif, aussi traité dans la mesure 6. Dans l'introduction, il faut faire ressortir l'argument selon lequel il est d'une importance cruciale de savoir qui prend les décisions dans la sphère économique. La question de la répartition du pouvoir se situe pour ainsi dire « en amont » de l'objectif visant à obtenir « Un travail décent pour tous ». Cet aspect doit être mis en relief dans l'introduction, raison pour laquelle l'on a aussi besoin de la mention d'un angle de traitement.

En Suisse, on constate actuellement, dans le cadre de la « crise du franc fort », que l'inexistence du pouvoir de codécision est un problème pour les salariés. La façon dont les entreprises réagissent au franc fort dépend essentiellement des représentants du capital. Cette problématique va encore s'aiguiser à l'avenir. Dans la conjoncture et les conditions actuelles, le progrès technologique (« Quatrième révolution industrielle ») a pour conséquence que le capital gagne toujours plus en importance par rapport au travail. Cela transparaît dans la suppression de places de travail, dans des atteintes aux conditions de travail ainsi que dans l'écart salarial et l'écart de fortune toujours croissants. **Pour que le progrès technologique et les gains sur le plan de la prospérité ne profitent pas qu'au capital, mais aussi aux hommes, on a aujourd'hui besoin d'une démocratisation de l'économie.** Ce n'est qu'ensuite que seront apportées des réponses aux questions portant sur les objectifs de l'économie, les conditions dans lesquelles nous travaillons et vivons, ainsi que sur l'utilisation de machines, de robots et d'algorithmes dans l'intérêt de nous tous.

Un important point de repère d'une politique économique socialiste est le dynamisme de la société civile dans le domaine des modèles économiques alternatifs.

Que ce soit par nécessité matérielle immédiate ou par lassitude croissante de relations de travail aliénantes dans les entreprises – qui avec autant de sans-gêne que de myopie subordonnent tout au rendement –, toujours plus de personnes s'unissent et essaient autrement, essaient démocratiquement, écologiquement et solidairement de gérer les entre-

prises et de vivre. On peut par exemple citer les nombreuses entreprises et personnes qui sont actives sous l'étiquette de l'économie « sociale », « solidaire » ou « économie sociale et solidaire » – toujours plus en interaction avec la politique dans le contexte international. Ainsi, depuis le milieu de l'année 2014, une loi d'encouragement correspondante est en vigueur en France¹. Une autre initiative à succès est l'« économie du bien commun », à propos de laquelle le Comité économique et social européen (CESE) a approuvé en septembre 2015 une prise de position positive digne d'attention². En Suisse aussi, les choses bougent quelque peu. Dans les grandes villes apparaissent des lotissements d'habitations porteurs d'avenir. Les circuits économiques locaux et régionaux voient se multiplier des expériences pratiques avec des entreprises démocratiques, des amorces de sharing economy à but non commercial, des monnaies alternatives ou des modèles d'agriculture contractuelle. Des communes, des entreprises progressistes et des « prosommateurs d'énergie » (tant des producteurs/productrices que des consommateurs/consommatrices d'énergie) travaillent ensemble à l'approvisionnement en énergie de l'avenir. Les PME actives dans les secteurs économiques les plus divers montrent jour après jour qu'une économie au service des gens n'est pas une vaine chimère, mais qu'elle est possible. Dans le canton Genève, il existe une chambre du commerce alternative (Chambre de l'économie sociale et solidaire, Après-GE) qui représente plus de 270 entreprises et organisations de taille différente – qui pour leur part emploient quelque 5000 personnes³. À partir de ces expériences pratiques multiples, on peut aussi comprendre comment nos relations économiques globales devraient être réorganisées: avec la justice sociale et la durabilité écologique comme points de départ et comme points de repère. **La tâche du politique est de créer les conditions-cadres adéquates pour que de telles initiatives puissent se développer par le bas et se renforcer.** La tâche de la social-démocratie consiste par ailleurs à mettre en réseau les personnes qui s'engagent pour une économie démocratique, écologique et solidaire et à leur donner les moyens de générer ainsi la pression politique susceptible de faire advenir une autre forme d'économie « par le bas ».

Les champs d'action et les mesures figurant en détail ci-dessous se concentrent sur la Suisse. En faisant avancer la mutation démocratique, écologique et solidaire « de notre économie », nous n'améliorons en effet pas seulement la vie des personnes vivant dans ce pays. Nous assumons par là certaines responsabilités également dans une perspective internationale et apportons une importante contribution à l'avènement de plus de justice (aussi) au niveau global.

A-7; Andrea Scheck, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kévin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funiciello, Anna Graff, Lewin Lempert, Samira Marti, Dario Schai, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Ergänzung Kapitel 1 „Ausgangslage und Einleitung“ durch weiteres Unterkapitel „Eigentum demokratisch denken“

Eigentum demokratisch denken

¹ Voir: <http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/ess-brochure.pdf>

² Siehe: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52015IE2060&from=DE>

³ Après-GE (2015): Panorama de l'économie sociale et solidaire à Genève. Étude statistique 2015. Genf.

Eigentumsfragen betreffen den Kern jeder Gesellschaftsordnung. Der positive Wert des (Privat-)Eigentums ist in bürgerlichen Gesellschaften wie der unseren eine weitestgehend unhinterfragte Selbstverständlichkeit. Doch wie das bei unhinterfragten Selbstverständlichkeiten oft der Fall ist; viele – kritische – Aspekte werden durch sie verdeckt, Fakten werden verdrängt. Für die SP ist klar, dass individuelles Eigentum bspw. an Konsumgütern für den Alltagsgebrauch eine wesentliche Voraussetzung eines selbstbestimmten Lebens darstellt. Die Garantie individueller Eigentumsrechte ist ein wichtiges Fundament für unsere Freiheit.⁴ Anders sieht es beim Privateigentum an den Produktionsmitteln aus, beim Privateigentum an Boden und natürlichen Ressourcen, an Unternehmen und technischen Infrastrukturen, in denen und mit denen wir alle gemeinsam den gesellschaftlichen Reichtum und die materielle Basis unserer Freiheiten erarbeiten. Privateigentum steht in diesem Fall vor allem – und mit wachsender sozialer Ungleichheit vermehrt – für die Interessen des Kapitals.

Privateigentum darf kein Freipass für gesellschafts- und naturschädigende Tätigkeit sein. In der bis heute weitgehend demokratiefreien Zone der Privatwirtschaft zeigt sich genau das aber regelmässig. Wir können uns zwar kurzzeitig über Entlassungen, Betriebsschliessungen, Millionenboni usw. empören, ein struktureller Wandel prallt aber immer wieder am vorherrschenden Konzept des Eigentums ab, das nicht nur in unseren Köpfen Wirkung entfacht, sondern v.a. auch tief in unserer rechtsstaatlichen Ordnung verankert ist. Wir brauchen neue Regeln, damit Eigentumsrechte, resp. die daraus abgeleiteten Entscheidungen und Tätigkeiten, nicht weiter eine Gefahr für die Freiheit der grossen Mehrheit der Bevölkerung darstellen können. Soll eine demokratische, ökologische und solidarische Wirtschaft zum Durchbruch gelangen, müssen wir damit beginnen, differenzierter über das Verhältnis von (Privat-)Eigentum und Gemeinwohl nachzudenken. Leitschnur dieser Neukonzeption muss das demokratische Grundprinzip sein, wonach Betroffene einbezogen werden und mitentscheiden können. Eigentum demokratisch zu denken bedeutet, das Privateigentum an den Produktionsmitteln zugunsten einer demokratischen und gemeinwohlorientierten Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung zu transformieren.

Das Nachdenken über Eigentumsfragen führt zwangsläufig auch zur Rolle des Staates. In der neoliberalen Erzählung, die auf der bestehenden Eigentumsordnung basiert und sie im Interesse einer kleinen Elite radikal zuspitzt, wird ein Gegensatz zwischen Staat und Markt aufgebaut, der die Rollen klar verteilt: Der Staat ist das Problem, der Markt die Lösung. Tatsache ist, dass die wirtschaftspolitischen Regulierungen ab den 1980er Jahren weltweit – auch in der Schweiz! – primär die Interessen von Grossunternehmen, Finanzmärkten und Superreichen bedienen. Liberalisierungen, Deregulierungen und vor allem Privatisierungen, also die Überführung von öffentlichem in privates Eigentum, machten „den Staat“ in Wirklichkeit nicht zum Feind, sondern in vielen Fällen zum effektiven Instrument der Neoliberalen. Es ist höchste Zeit, das zu ändern. Der demokratische Staat ist dazu da, das allgemeine Interesse, das Gemeinwohl, gegenüber mächtigen Partikularinteressen zu verteidigen und durchzusetzen. Eine demokratische, ökologische und solidarische Wirtschaft entspricht genau diesem allgemeinen Interesse.

⁴ Tatsächlich ist es heute in erster Linie der neoliberale Kapitalismus, der individuelles Eigentum und Freiheit der grossen Mehrheit der Bevölkerung gefährdet, indem weltweit immer mehr Menschen als „überflüssig“ aus dem System hinausgedrängt und damit, zu Gunsten einer kleinen Gruppe von Profiteuren, ihres individuellen Eigentums und ihrer Freiheiten beraubt werden.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Un examen différencié de la question de la propriété (privée) est sans conteste important. Divers champs d'action du présent papier traitent aussi implicitement – comme toujours, en fait, dans un contexte de politique économique – certaines questions de propriété. Dans ce papier, le PS veut toutefois emprunter une voie équilibrée entre « *Realpolitik* » (politique réaliste) et vision. Nous ne voulons pas nous écarter de notre voie de démocratie économique à droite en direction du concept de l'« économie de marché sociale ». Nous ne voulons pas non plus relayer des débats quasi stériles et déconnectés qui ont lieu sur le bord gauche.

II. Champs d'action et mesures

Plus de démocratie – développer la codécision et la participation

1. **Droits de codécision pour les collaborateurs** À la différence de la plupart des pays européens, la Suisse ne connaît pas de droits de codécision (dignes de ce nom) des salariés au niveau de l'entreprise. En 1976, l'initiative des syndicats sur la participation a été rejetée. L'unique fruit des discussions de l'époque est la Loi sur la participation de 1993 (Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises). Elle règle la représentation (facultative) des collaborateurs/trices dans les entreprises dont le personnel compte 50 personnes ou plus. Elle se limite toutefois à de maigres droits d'information et au mieux à de maigres droits de participation. Le bon travail des comités du personnel (CoPe) et des syndicats en faveur des collaborateurs/trices ne suffit de loin pas à compenser les déséquilibres structurels des forces (inégalités du pouvoir), favorables au capital. Nous voulons changer cela ! La Loi sur la participation doit être révisée de telle façon que, à partir d'une certaine taille d'entreprise (p. ex. à partir de 30 travailleurs), une représentation des travailleurs au bénéfice de droits de codécision soit obligatoire dans les organes directeurs des entreprises et que les différents niveaux de la participation soient clairement délimités (droits de codécision, de regard et d'information). Dans les entreprises comptant plus de 500 travailleurs/euses, au moins un tiers des postes des membres du Conseil d'administration doivent être occupés par des collaborateurs/trices. Une violation des droits de participation doit être punie de sanctions et la protection des représentations des travailleurs doit être élargie. Pour les mesures proposées de gestion d'entreprise qui sont axées exclusivement sur la shareholder value et qui sont appliquées au détriment des salariés, on doit accorder un droit de veto à ceux-ci.⁵ Une participation et un pouvoir de codécision dignes de ce nom nécessitent en fin de compte une représentation qui reflète la diversité de l'entreprise ou du service. Ils impliquent aussi une lutte

⁵ L'engagement pour plus de démocratie au travail et dans l'entreprise n'est pas de mise uniquement pour des raisons d'équité. Le modèle des entreprises organisées hiérarchiquement, de haut en bas, a toujours moins de sens aussi du point de vue de la gestion d'entreprise. Dans un environnement toujours plus complexe et connecté, les entreprises doivent pouvoir agir et réagir avec rapidité et flexibilité. Doivent aujourd'hui voir le jour des entreprises avec des structures décentralisées et des hiérarchies horizontales, dans lesquelles autonomie, codécision et confiance ne sont pas de simples slogans, mais où les employés/travailleurs sont dans les faits aussi intégrés à l'organisation en tant que membres compétents et jouissant des mêmes droits (sur un pied d'égalité).

résolue contre la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques.

A-8; Dominik Fitze, SP Bern Holligen : Umformulierung

Forderung: In Unternehmen mit mehr als 500 Beschäftigten sind mindestens 51% der Mitglieder des Verwaltungsrates von Seiten der Mitarbeitenden zu besetzen.

Begründung: Die Forderung der GL mit einem Drittel ist für uns zu wenig. Es braucht ein griffiges Instrument, um ein Gleichgewicht der Interessen zu schaffen. Schutz braucht die Arbeit, nicht das Kapital. Mit einer Mehrheitsbeteiligung der Mitarbeitenden in den Entscheidungsgremien wird dem Rechnung getragen. Die Arbeitnehmenden haben ein eminentes Interesse daran, dass das Unternehmen zukunftsgerichtet und nachhaltig geführt wird. Damit sind auch ihre Arbeitsplätze und ihre Existenz gesichert.

Proposition du Comité directeur: rejet

Motif: L'idée maîtresse de la requête, à savoir l'idée d'accorder des droits de co-gestion aux employés, est soutenue.

La question est de savoir comment nous avançons le mieux dans cette direction.

En matière de droits de codécision, l'Allemagne peut jusqu'à aujourd'hui être considérée comme un précurseur et, tout du moins en ce qui concerne les droits formels, (aussi) comme un modèle :

Les entreprises qui sont soumises à la Loi sur la participation doivent pourvoir les postes de leurs conseils de surveillance de façon paritaire – cependant, les représentants du capital (la partie « capital » / « *Kapitalseite* ») peuvent toujours imposer leurs intérêts par le droit de vote double du/des président(s) du conseil de surveillance en cas de conflit.

En Suisse, nous sommes très éloignés de telles proportions.

L'exigence d'une majorité d'employé-e-s dans le Conseil d'administration est dans ce contexte précis illusoire. L'exigence selon laquelle au moins un tiers des postes des membres du Conseil d'administration doivent être occupés par des collaborateurs dans les entreprises comptant plus de 500 travailleurs apparaît au Comité directeur comme un objectif (intermédiaire) politique judicieux, pour lequel le PS peut s'engager conjointement avec les syndicats ici et aujourd'hui. Les exigences plus poussées ne se voient ainsi pas non plus opposer un refus de principe, il s'agit plutôt d'un processus progressif.

A-9; Fabrizio Sirica, PS Locarno: Proposta di aggiunta alla misura 1

I lavoratori devono essere rappresentanti almeno nella misura del 30% negli organi direttivi delle imprese.

Motivazione: Il diritto di partecipazione dei collaboratori negli organi direttivi delle non può limitarsi ad essere un'enunciazione, ma deve garantire anche una reale presenza dei lavoratori, da qui la proposta di introdurre una quota minima

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : L'exigence d'une présence « réelle » substantielle des collaborateurs dans les organes directeurs est sans nul doute importante et est partagée. Pour les en-

treprises comptant plus de 500 travailleurs, l'exigence est aussi déjà traitée. Pour les petites entreprises, un taux fixe ne nous semble à l'heure actuelle pas impératif. De plus, il faut s'entendre sur les autres processus de négociation politiques.

A-10; Thierry Dagaëff, PSV, délégué section de Cossonay – PSRC: remplacer une partie du texte original

Texte original : « Pour les mesures proposées de gestion d'entreprise qui sont axées exclusivement sur la shareholder value et qui sont appliquées au détriment des salariés, on doit accorder un droit de veto à ceux-ci. »

Proposition de remplacer par : « Il convient d'accorder aux salarié-e-s un droit de veto à l'encontre de toute mesure de gestion de l'entreprise qui a pour but d'accroître la valeur des parts de l'entreprise au bénéfice de leurs détenteurs mais qui a des répercussions négatives directes sur les salarié-e-s ».

Motifs : La formulation originale, du moins en français, est alambiquée. L'utilisation du terme de "shareholder value", sans doute correct, nuit à la compréhension du texte. Il n'est pas important que la décision ait pour but « exclusif » d'accroître la valeur de l'action au détriment des salariés ; si c'est un but même secondaire, le résultat peut déjà être injuste et intolérable pour les travailleurs. Par conte, si une mesure a des répercussions indirectes, à terme et en fonction de certaines analyses, la participation et le droit de codécision devraient régler ce cas : le droit de veto doit servir à sauvegarder les travailleurs dans le cas où les implications sont directes, voire sont explicites dans la décision, comme en cas de licenciement, de déménagement forcé, de baisse des salaires, etc.

Proposition du Comité directeur : Acceptation comme modification rédactionnelle pour la version francophone. La version alémanique ne change pas.

A-11; Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kevin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funciello, Anna Graff, Lewin Lempert, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Ergänzung mit zusätzlichem Satz

[...], muss letzteren ein Vetorecht eingeräumt werden. Unternehmen, die Gewinn schreiben, sollen keine Massenentlassungen durchführen dürfen. Ausnahmen unterliegen strengen gesetzlichen Auflagen (z.B. umfassende Umschulungen, Schutz von langjährigen und älteren MitarbeiterInnen etc.) und bedürfen der Zustimmung der MitarbeiterInnen. Echte Teilhabe und Mitbestimmung bedingt schliesslich eine Vertretung, [...]

Begründung: Mitbestimmungsrecht für Arbeiter_innen bedeuten, dass ein Konzern die Arbeiter_innen in den Fokus stellt. Massenentlassungen, die einzig dem Zweck dienen, den Profit für die Aktionär_innen weiter zu steigern, gehören nicht in eine solidarische, demokratische Wirtschaft. In einer demokratischen Wirtschaft sind Arbeiter_innen gleichberechtigte Organisationsmitglieder und nicht einfach Zahlen, die zur Profitmaximierung optimiert und rationalisiert werden können.

Proposition du Comité directeur: accepter

A-12; Arnaud Thiéry, délégué PS Lausanne : remplacer une partie du texte original

Texte original: « Une violation des droits de participation doit être punie de sanctions et la protection des représentations des travailleurs doit être élargie. »

Proposition : Remplacer par : « Une violation des droits de participation doit être punie de sanction et les représentant-e-s des travailleuses-eurs doivent être spécifiquement protégé-e-s, notamment en prévoyant un droit de réintégration en cas de licenciement en lien avec leur activité de représentation. »

Motivation : Amendement partiellement rédactionnel (la protection de la « représentation » n'a pas de sens), et il semble important d'insister sur la nécessité d'interdire les licenciements des représentant-e-s du personnel ou de prévoir un droit de réintégration.

Proposition du comité directeur : accepter

A-13; Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kévin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funiciello, Anna Graff, Lewin Lempert, Samira Marti, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Ergänzung des Kapitels 2 „Handlungsfelder und Massnahmen: Mehr Demokratie – Mitbestimmung und Beteiligung ausbauen“ um eine Forderung

Unternehmensverfassung: Grossunternehmen haben volkswirtschaftlich eine spezielle Machtposition inne. So verschaffen sie ihren Eigentümerinnen und Eigentümern nicht nur grossen Reichtum, sondern haben individuell auch starken Einfluss auf Wohlstand und Politik von Gesellschaften. Diese besondere Position verlangt auch nach besonderer Verantwortung und demokratischer Legitimation. Deshalb setzt sich die SP für den gesetzlichen Schutz von Mensch und Umwelt gegen verantwortungsloses Wirtschaften und für eine verstärkte Sorgfaltspflichtprüfung ein. Daneben fordern wir aber auch eine Stärkung der demokratischen Legitimation der Politik von Grossunternehmen auf Ebene der einzelnen Gesellschaften. Mit dem Modell der Unternehmensverfassung werden die unterschiedlichen Stakeholder einer Unternehmung (Kapitalbesitzende, Mitarbeitende, Staat) an Unternehmensentscheiden sowie am Gewinn beteiligt. Konkret soll neben der Eigentümersversammlung eine gleichberechtigte Belegschaftsversammlung eingesetzt werden, die gemeinsam über die Politik der Unternehmung entscheiden und den Verwaltungsrat wählen. Daneben sollen 50 Prozent des Unternehmensgewinns jenen zugute kommen, die diesen Gewinn erwirtschaftet haben: den Mitarbeitenden. Die Mitarbeitenden entscheiden in ihrer Gesamtheit über die Verwendung dieses Kapitals. Neben dem Gewinn würden damit verstärkt gesellschaftliche und ökologische Interessen im Fokus stehen.

Begründung: Bereits in den 70er Jahren schlug der Sozialethiker Oswald von Nell-Breuning ein Modell der Unternehmensverfassung mit paritätischer Vertretung der Belegschaft gegenüber den EigentümerInnen vor. Dieser Vorschlag wurde damals bis in die christlichen Gewerkschaften aufgenommen und diskutiert. Diese Diskussion muss wieder aufgenommen und die heutige Alleinbestimmungsmacht des Kapitals gebrochen werden.

Proposition du Comité directeur : rejeter

Motif : Le modèle de la « constitution d'entreprise » est aujourd'hui à peine connu et ne permet pas d'avancer beaucoup dans cette direction. Cela équivaudrait à une rupture radicale avec les idées et les modèles d'entreprise aujourd'hui dominants. Le Comité directeur souhaite que l'on veuille à introduire progressivement, grâce à la codécision, plus de démocratie et par là une économie réellement durable. Ce processus exigeant n'a de chances de succès que si les gens sont invités à participer et que l'on ne cherche pas à les embobiner.

2. **Modèles de participation aux bénéfiques** Les collaborateurs ne doivent pas participer au succès financier de leur entreprise à titre individuel, mais à titre collectif. On doit leur donner la possibilité de participer (p. ex. par l'intermédiaire d'un fonds qui est alimenté à partir des parts de bénéfiques engrangées) aux bénéfiques et à la vie de leur entreprise « en commun », d'assumer des responsabilités et de participer aux décisions de façon démocratique. De telles solutions collectives peuvent (mais ne doivent pas à tout prix) viser un passage progressif à des entreprises démocratiques détenues en majorité par les collaborateurs.
3. **Renforcer le pouvoir des consommateurs/consommatrices** En décidant d'acheter ou de ne pas acheter, les consommateurs/consommatrices pourraient contribuer à l'avènement d'une économie durable. Le PS s'engage pour des prescriptions exhaustives et obligatoires en matière de transparence et d'obligation de rendre compte et pour une participation active de l'État dans le cadre de la standardisation globale des labels. Il faut soutenir les efforts de certification privés et publics à tous les niveaux – et si nécessaire les contrôler. Par ailleurs, il faut développer et renforcer des modèles qui augmentent l'influence des consommateurs/consommatrices (en tant que stakeholders essentiels) sur les décisions relevant de la gestion d'entreprise. Les formes éprouvées des coopératives de consommation (Coop, Migros, Landi, Volg) peuvent servir de modèle et l'on peut leur insuffler une nouvelle vie en vue d'une démocratisation.

A-14; Anna Graff, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kévin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funciello, Lewin Lempert, Samira Marti, Dario Schaj, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Streichung

Den ersten Satz streichen: „Durch ihre Kauf- resp. Nicht-Kaufentscheidungen können KonsumentInnen zum Durchbruch einer zukunftsfähigen Wirtschaft beitragen.“

***Begründung:** Die Wurzel der heute herrschenden globalen Klima-, Ernährungs- und Energiekrise liegt bei der herrschenden Produktionsweise in einem Wirtschaftssystem, dass sich ausschliesslich an der Profitmaximierung orientiert. Als Sozialdemokrat_innen lehnen wir es ab, diese Krisen als konsumverursacht abzutun. Deshalb stehen wir zu Gunsten der Emanzipierung der Konsument_innen für Transparenzstandards und Labels ein, denn sie brauchen die nötigen Informationen, um ihre Kaufentscheidungen zu treffen. Es ist jedoch eine Illusion und steht diametral gegen die sozialdemokratische Analyse zu behaupten, damit könne der Durchbruch zu einer zukunftsfähigen Wirtschaft erreicht werden.*

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Nous avons aussi une certaine responsabilité en tant que consommatrices/consommateurs. L'aspect de la production (y compris la publicité, etc.) est

certes dominant, mais il ne détermine pas notre comportement. Notamment dans l'hémisphère Nord (privilegié), et surtout si nous disposons des moyens financiers correspondants, nous jouissons de certaines marges de manoeuvre en matière de consommation. Émancipation, étiquettes et transparence contribuent au fait que nous pouvons tirer profit de ces marges de manoeuvre. Que les décisions d'achat ou de non-achat apportent à elles seules l'avancée souhaitée vers une économie durable est en fait une illusion. On n'a d'ailleurs nulle part cette prétention. Il s'agit seulement d'une contribution à cette avancée.

A-15; Gaétan Nanchen, PSV, délégué Koko, section de Lausanne : remplacer une partie du texte original par la proposition suivante.

Texte original : « Les formes éprouvées des coopératives de consommation (Coop, Migros, Landi, Volg) peuvent servir de modèle et l'on peut leur insuffler une nouvelle vie en vue d'une démocratisation. »

Proposition : Remplacer par : « Il convient de promouvoir de nouvelles formes de coopératives de consommation fondées sur un mode de gestion démocratique et détachées de la recherche du profit ».

Motivation : Le texte original se montre étonnement peu critique à l'égard des coopératives qui y sont nommément citées. Sans nier qu'elles aient pu être à l'origine de progrès, elles se sont toutes éloignées de ce que devrait être un modèle de coopérative... Par ailleurs, dans un document de type programmatique, il serait opportun d'éviter de citer nommément des exemples prêtant le flanc à la critique.

Proposition du comité directeur : accepter

4. **Faire en sorte que le sol reste un bien commun** Le sol est le fondement de la vie humaine – et, par conséquent, aussi la base d'une économie durable. En tant que bien commun, le sol/terrain ne doit pas être abandonné à la logique de maximisation des profits du capital. Le PS soutient avec vigueur un droit foncier qui coupe court à la spéculation et qui dégraisse les rentes foncières résultant de mesures d'aménagement avec un impôt. Le PS agit en outre de telle façon que les pouvoirs publics cèdent des réserves foncières à des privés seulement dans les limites du droit de la construction et sous des conditions économiquement adéquates et qu'ils récupèrent par des achats de terrain plus de sol/terrain dans la zone d'influence démocratique. Les réponses aux excès observés sur le marché du logement sont le renforcement de la construction de logements d'utilité publique, l'introduction généralisée du loyer fixé sur la base des coûts et notamment la promotion de coopératives de construction et d'habitation.
5. **Conditions de travail exemplaires** Une économie démocratique de l'avenir garantit aux collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, alignées sur leurs besoins, des modèles d'horaires de travail permettant de concilier travail et vie de famille et de trouver un bon équilibre entre travail et loisirs. Le tout fait l'objet de négociations entre partenaires sociaux. Tant les conditions de travail que le recrutement ne doivent laisser aucune chance aux discriminations. Fait assurément partie de ces mesures le fait que l'on ne verse pas des salaires inégaux pour un travail équivalent. L'égalité économique des sexes est une préoccupation importante d'une économie durable.

A-16; Susanne Leutenegger Oberholzer: Einfügen einer neuen Ziffer.

Das Positionspapier ist mit einem Kapitel zur gleichmässigen Verteilung der Ressourcen und Mitbestimmungsmöglichkeiten der Geschlechter zu ergänzen. Das gehört sowohl in die allgemeine Analyse als auch in das Kapitel II Handlungsfelder und Massnahmen.

Begründung: *Die Schweizer Volkswirtschaft zeichnet sich durch eine ausgesprochen ungleiche Verteilung von Einkommen und Vermögen auf die Geschlechter aus. Entsprechend ungleich sind die demokratischen Mitbestimmungsmöglichkeiten von Frau und Mann. Eine geschlechtersegmentierte Wirtschaft ist nicht demokratisch organisiert. Mögliche Instrumente sind Zielnormen für eine gleichmässige Vertretung von Frauen und Männern auf allen Entscheidungsstufen der Wirtschaft – in der Privatwirtschaft, im öffentlichen Sektor und in den wirtschaftspolitischen Entscheidungsgremien. Zentral ist eine gleichmässige Verteilung von Einkommen und Vermögen auf die Geschlechter.*

Proposition du Comité directeur : acceptation moyennant quelques modifications

Motif : Le souhait exprimé dans la requête est bien sûr partagé et proposons la nouvelle formulation suivante pour le point 5 :

« Conditions de travail exemplaires Une économie démocratique de l'avenir sert également l'égalité économique entre les genres. Précisément, l'extension des droits de codécision est un instrument efficace pour contrer la sempiternelle segmentation des genres qui a cours dans l'économie. Une possibilité supplémentaire réside dans des normes cibles pour une représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux décisionnels de l'économie – dans l'économie privée, dans le secteur public et dans les instances décisionnelles de la politique économique. Une économie démocratique orientée vers le futur garantit aux collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, alignées sur leurs besoins, des modèles d'horaires de travail permettant de concilier travail et vie de famille et de trouver un bon équilibre entre travail et loisirs. Le tout fait l'objet de négociations entre partenaires sociaux. Tant les conditions de travail que le recrutement ne doivent laisser aucune chance aux discriminations. Fait assurément partie de ces mesures le fait que l'on ne verse pas des salaires inégaux pour un travail équivalent. L'égalité économique des sexes est une préoccupation importante d'une économie durable.

A-17; Gaétan Nanchen, PSV, délégué KoKo, section de Lausanne : remplacer une partie du texte original par la proposition suivante.

Texte original : « Une économie démocratique de l'avenir garantit aux collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, alignées sur leurs besoins, des modèles d'horaires de travail permettant de concilier travail et vie de famille et de trouver un bon équilibre entre travail et loisirs. Le tout fait l'objet de négociations entre partenaires sociaux. »

Proposition : compléter comme suit : « [Le tout fait l'objet de négociations entre partenaires sociaux.] L'État intervient autant que nécessaire pour garantir les conditions de travail, que ce soit par l'imposition de normes salariales minimales, de me-

sures de protection contre les licenciements et cas échéant de réintégration, ou d'autres normes régulant les relations de travail. [Tant les conditions de travail...] »

Motivation : *Si l'on décide d'introduire un nouveau paragraphe sur les conditions de travail exemplaires, on ne peut faire l'impasse sur le rôle de l'État (introduction d'un salaire minimal, imposition de CTT avec normes contraignantes si nécessaire, protection contre les licenciements, etc.).*

Proposition du comité directeur : acceptation moyennant quelques modifications

Motif : La demande sera ajoutée à la fin du point 5.

6. **Réductions du temps de travail** Les chances de jouir d'une vie autodéterminée dans et avec la société n'augmentent pas seulement grâce aux systèmes sociaux d'assurance, à un travail rémunéré équitablement et à un pouvoir de codécision dans l'entreprise. De nos jours, la possibilité de disposer librement de sa propre existence se voit accorder une importance croissante. Dans le contexte de l'accroissement rapide de la productivité des dernières décennies, une répartition plus équitable du travail est à l'ordre du jour. Les réductions du temps de travail pour un salaire sans réduction de salaire constituent un bon moyen d'atteindre cet objectif.

A-18; Zoppi Carlo (Lugano), Ghisletta Andrea (Mendrisio), Roncelli Evaristo (Bellinzona) : Ergänzung mit zusätzlichen Satz am Schluss

Ergänzung: „Deshalb sind das bedingungslose Grundeinkommen und die Allgemeine Erwerbsversicherung Optionen für die langfristige Erweiterung des heutigen Sozialsystems. Die SP setzt sich für die Implementierung dieser Massnahmen in der Schweiz ein“.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : L'assurance générale du revenu est déjà traitée au point 18 (secteur des soins (« care »)).

Concernant le revenu de base inconditionnel (RBI), le PS a déjà répété à maintes reprises, lors de la campagne de votation (en juin de cette année), que cette idée soulevait des questions très importantes. Mais nous avons aussi dit que la réponse d'un RBI ne nous convainquait pas. Cela n'est pas seulement dû au fait que, en raison de l'actuelle majorité de droite qui compose le Parlement, il existe un risque bien réel que le RBI soit utilisé pour continuer à démanteler l'État social.

Avant tout, la valeur du travail, fondatrice de sens et d'identité, est elle aussi très importante pour la social-démocratie. Nous voulons centrer notre engagement sur les améliorations dans le monde du travail (meilleures conditions de travail, travail utile et sensé, répartition équitable du travail, etc.), afin que celui-ci soit porteur d'avenir, p. ex. en matière de numérisation, et digne. Pour atteindre cet objectif, on a besoin de plus de démocratie et de codécision dans l'économie.

7. **Rôle de modèle des pouvoirs publics** Les administrations au niveau de la Confédération, des cantons et des communes doivent créer et améliorer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles approches. Celles que l'on appelle les entreprises proches de l'État doivent faire œuvre de pionnières. Au lieu de « faire passer »

les usines communales, les hôpitaux communaux ou les hautes écoles communales peu à peu « en mains de l'économie privée » et de les soumettre à des hiérarchies et bureaucraties néo-libérales aussi onéreuses qu'insensées, il faut renforcer les structures démocratiques et les collaborateurs (mais aussi les consommateurs/consommatrices, les patients/patientes ou les apprentis/apprenties) doivent devenir des « codécidants ». De cette façon, la qualité de leur travail et, par là, la qualité des services publics seront améliorées – et cela entraînera même une diminution des coûts.

8. **Défendre et élargir le service public:** Le service public, qui est toujours aussi fort en comparaison internationale, est une réelle chance pour la Suisse. Il est pourtant menacé. Les biens et services du service public sont à la disposition de tous les membres de notre société. Nous savons toutefois qu'une grande partie de ces personnes ne peuvent pas avoir accès à ces offres avec leurs (seuls) moyens personnels. Le service public est donc « pour tous, sans privilèges » et signifie essentiellement « économie d'intérêt collectif ». Outre les administrations, de grands et importants domaines de l'économie sont aujourd'hui eux aussi contrôlés et pilotés au niveau étatique par l'intermédiaire d'entreprises publiques. Il s'agit ici d'un approvisionnement de base (défini politiquement) en biens et en prestations d'infrastructure qu'il s'agit de défendre et qui représente une tâche naturelle et de longue haleine de la social-démocratie. Ces prestations de base sont un prérequis fondamental pour le respect à large échelle des droits de l'homme et des droits sociaux et, donc, pour la démocratisation de l'économie. Le PS fait œuvre de résistance face aux accords internationaux de libre-échange qui remettent en cause un tel service public. Dans une perspective d'avenir, l'un des objectifs du PS est que les entreprises comme les CFF, la Poste et Swisscom placent de nouveau plus fortement leur rôle spécifique en tant qu'entreprises du service public au premier plan. La relation de ces entreprises avec l'État démocratique et la question des possibilités d'influence étatiques dans l'intérêt du bien commun doivent dans ce contexte être ouvertement débattues. Par ailleurs, le principe de base du service public semble aussi être prédestiné à être étendu à d'autres domaines. Le secteur des soins (care), qui devient toujours plus important (voir point 18), mais aussi des services financiers ou des parties du secteur pharmaceutique indispensables au fonctionnement journalier de la société sont des exemples pertinents.⁶

A-19 ; Graziano Pestoni del PS TICINO : sostituire con il seguente:

I servizi pubblici nel nostro Paese, come pure negli altri, dalla fine degli Anni Novanta, hanno subito forti cambiamenti dovuti alla politica neo-liberale tendente a liberalizzare e a privatizzare tutto quanto è potenzialmente redditizio. Sono peggiorati i servizi e sono peggiorate le condizioni di lavoro. L'utente/cittadino, portatore di diritti, è stato sostituito dal cliente, che può ottenere un servizio (anche essenziale) soltanto se è in grado di pagarlo.

Il congresso del PSS di Thun, ribadisce la validità di quanto deciso nel Congresso PSS del 31 ottobre 2010. Inoltre vigila affinché venga salvaguardata la natura pubblica della SSR. Il PS opera pure affinché la medicina residenziale sia totalmente garantita dall'ente pubblico e sottratta alle logiche di mercato.

⁶ Le Thinktank Denknetz (Réseau de réflexion) a élaboré des propositions de modèle de ce genre., Voir http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Working_Paper_Finanzdienste_als_Service_public_Juni_2010.pdf et http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Denknetz_Investitionsagenda_BEat_Ringger.pdf

Il PS combatte ogni accordo internazionale che possa contrastare con questi principi e sostiene anche a livello locale (cantonale e comunale) le azioni tendenti a salvaguardare o a ripristinare il servizio pubblico. Per la realizzazione dei suoi obiettivi metterà inoltre in atto azioni adeguate e sistematiche.

Motivazione: *Il congresso di Losanna del 31 ottobre 2010 ha risolto: "Il PS ritiene che solo un servizio pubblico controllato democraticamente – non solo dal punto di vista strategico ma anche operativo – può garantire prestazioni adeguate alla popolazione. In quest'ottica il PS chiede che le Swisscom siano ri-nazionalizzate e che Posta e Ferrovie siano sottoposte di nuovo al controllo diretto della Confederazione".*

Nel frattempo la situazione del servizio pubblico ha continuato a degradarsi: la Posta sta privilegiando gli aspetti finanziari a discapito del servizio pubblico, come lo dimostrano le riduzioni dei posti di lavoro già effettuati e quelli previsti; le ferrovie stanno per liberalizzare il settore passeggeri; gruppi finanziari importanti stanno accaparrandosi settori importanti della sanità; la SSR è minacciata dall'iniziativa NO Billag; gli accordi internazionali (TISA, TTIP, CETA,...), da parte loro minacciano la democrazia e il servizio pubblico in modo inaccettabile. Per queste ragioni il PSS deve assumere posizioni chiare e opporsi con forza a queste minacce.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Les exigences essentielles de la requête figurent dans la version proposée par le Comité directeur. Celle-ci est par ailleurs considérée comme convenable quant à la forme.

A-20 ; Mathieu Béguelin, section de Neuchâtel ville : remplacer une partie du texte original par la proposition suivante.

Texte original: *"Les entreprises de service public doivent de ce fait être comprises comme des acteurs important de l'économie durable - et être organisés comme il se doit dans l'interaction constructive entre politique et management"*

Proposition : *"Les télécommunications, la poste et les chemins de fer doivent être à nouveau soumis au contrôle direct de la Confédération. En plus des pouvoirs publics, les employé-e-s et les consommatrices et consommateurs doivent être associé-e-s aux décisions concrètes."*

Motivation: *à l'heure où les annonces de diminutions drastiques du personnel et des services aux usagers se succèdent, la démocratisation de l'économie passe inévitablement par une reprise claire du contrôle des services publics par les pouvoirs publics, conformément à ce que nous avons inscrit dans notre programme en 2010 lors du Congrès de Lausanne.*

La "logique d'entreprise" qui règne, avec des salaires de dirigeants prenant l'ascenseur quand ceux du personnel stagnent et les prestations diminuent, nuit à la pérennité des services publics et contrevient à l'intérêt général. Nous ne pouvons donc la cautionner. Affaiblir les services publics, c'est aussi affaiblir la cohésion sociale et, par ricochet, la démocratie.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : La formulation proposée par le Comité directeur est considérée comme plus adaptée au but visé, *a fortiori* dans le contexte des débats actuels, où il s'agit avant

tout de contrecarrer une fragilisation et une commercialisation accrues du service public. La formulation « La relation de ces entreprises avec l'État démocratique, la question des possibilités d'influence étatiques dans l'intérêt du bien commun doivent dans ce contexte être ouvertement débattues » dégage aussi, par la même occasion, des marges de manœuvre ouvrant de nouvelles perspectives.

9. **Des caisses de pension responsables** Par l'intermédiaire de leurs avoirs déposés dans les caisses de pension, les salarié-e-s sont les plus grands détenteurs de capital dans ce pays. Avec leur politique de placement axée unilatéralement sur le rendement du capital, la plupart des caisses de pension trahissent toutefois les véritables intérêts de leurs détenteurs de capital. En tant que gros actionnaires, les caisses de pension peuvent et doivent influencer sur les décisions stratégiques des entreprises, par exemple dans la lutte contre la spéculation, contre les grandes fusions et les monopoles ou contre les salaires démesurés des dirigeant-e-s. Les obligations légales doivent par ailleurs garantir que les avoirs des caisses de pension sont investis seulement dans des entreprises ou des fonds à vocation démocratique, écologique et solidaire (voir point 17). Cela signifie que les entreprises qui violent les normes environnementales, bafouent les droits humains, fabriquent du matériel de guerre ou valorisent les énergies fossiles doivent être exclues des investissements. Les caisses de pension doivent être gérées en tant que fondations organisées de façon paritaire qui sont tenues de respecter, par un placement de capitaux durable, le principe de prévoyance pour les assuré-e-s. Pour pouvoir mieux utiliser le pouvoir potentiel des travailleuses/travailleurs, on a besoin de la formation ciblée et de l'intégration collective (syndicale) des membres du conseil de fondation.

A-21; Susanne Leutenegger Oberholzer: Rückweisung zur Überarbeitung einer Forderung

Dieses Kapitel ist zur Überarbeitung zurückzuweisen. Es ist die rechtliche Ausgangslage der paritätisch verwalteten Organisationen der zweiten Säule korrekt darzustellen. Zu ergänzen sind auch die neuen Verfassungsbestimmungen zur Transparenz gemäss Minderinitiative. Hinzuweisen sind auch die neuen Gruppierungen der kritischen Aktionäre wie Ethos, Actares etc. Etwas mehr Selbstkritik am bisher Erreichten und am ungenügenden Einfluss der Arbeitnehmervertretungen wäre auch am Platz

Begründung: *Richtig wird festgestellt, dass die rund 900 Mrd. Fr. Vermögen in der zweiten Säule grosse Einflussmöglichkeiten geben könnten. Könnten, weil die Mitsprachemöglichkeiten der Lohnabhängigen zu wenig genutzt werden. Nötig ist insbesondere eine bessere Ausbildung und eine gezielte gemeinsame Strategieentwicklung der Lohnabhängigen und ihren Organisationen.*

Proposition du Comité directeur : acceptation moyennant quelques modifications

Motif : Dans la requête sont mis en évidence des aspects importants qui sont en fait déjà partiellement intégrés et qui, selon le Comité directeur, ne justifient pas un rejet. Sont proposées les adaptations suivantes :

La deuxième phrase « Avec leur politique de placement axée unilatéralement sur le rendement du capital... » doit être remplacée par : « Les possibilités de codécision paritaires sont toutefois trop peu utilisées de nos jours. »

Dans la phrase « Les caisses de pension doivent être gérées en tant que fondations organisées de façon paritaire ... », il faut ajouter « ou coopératives ».

La dernière phrase doit être remplacée par : « Pour pouvoir mieux utiliser le pouvoir potentiel des travailleuses/travailleurs, on a besoin d'une meilleure formation et d'un développement stratégique ciblé commun des salarié-e-s et de leurs organisations. »

A-22; Priska Seiler Graf, Corrado Pardini, Jean Christophe Schwaab: Ergänzung mit einem Wort

Neu: „...missachten, verbotenes Kriegsmaterial herstellen,...“

***Begründung:** Der Begriff „verbotenes Kriegsmaterial“ ist völkerrechtlich definiert. Es geht um Atomwaffen, B- und C-Waffen, Anti-Personenminen und Streumunition. „Kriegsmaterial“ geht viel zu weit, weil dieser Begriff Waffen einschliesst, die etwa von der Polizei genutzt werden. Pensionskassen müssen selbstverständlich eine verantwortliche Anlagepolitik betreiben. Hauptauftrag bleibt aber, ohne grossen Verwaltungsaufwand gute Altersrenten zu finanzieren. Das wird in Frage gestellt, falls die Anlagepolitik gesetzlich verpflichtend allzu stark eingeschränkt wird.*

Proposition du Comité directeur : rejet

Rejet : L'argument selon lequel la tâche principale des caisses de pension consiste à financer de bonnes rentes de vieillesse « sans frais administratifs élevés » apparaît dans ce contexte quelque peu cynique et – notamment aussi dans une perspective internationale – non solidaire. Les investissements dans les armes de petite calibre peuvent se révéler payants financièrement. Dans le même temps, ce sont justement les armes de petite calibre – qui très souvent ne tombent pas dans les mains de policières et policiers doués d'une grande conscience professionnelle, mais dans celles de seigneurs de la guerre à l'œuvre dans les guerres civiles ou dans les mains de membres de gangs violents – qui sont les armes les plus mortelles au niveau mondial. Interdire de tels investissements à nos caisses de pension nous semble donc opportun.

10. **Une Banque nationale qui axe ses activités sur le bien commun** La Banque nationale suisse fixe, selon son mandat, les « conditions-cadres fondamentales pour le développement de l'économie » dans l'« intérêt général du pays ». Les décisions correspondantes sont aujourd'hui prises de la façon la plus opaque qui soit par une direction générale de trois personnes sans obligation de rendre compte. Cela n'est ni judicieux ni digne de notre époque. La politique monétaire fait partie de la politique économique et est donc négociable démocratiquement. Le PS s'engage pour une extension de la direction générale avec intégration – de manière explicite – des représentant-e-s des travailleurs/travailleuses en Suisse. Il faut par ailleurs plus de transparence: le PS met tout en œuvre pour obtenir une obligation de rendre compte régulière de la Banque nationale par rapport au Parlement et au public. Finalement, le mandat légal attribué à la Banque nationale doit être étendu et complété. L'interprétation rigide et dogmatique de son mandat, « fixée sur » la préservation de la stabilité des prix, mène à des décisions unilatérales et dévoyées. Un haut degré d'occupation, une politique de placement durable et des cours du change stables, harmonisés au niveau international, font eux aussi partie du cahier des charges d'une Banque nationale d'intérêt général.

A-23; Samira Marti, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kévin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funiciello, Anna Graff, Lewin Lempert, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso: Ergänzung des Kapitels 2 „Handlungsfelder und Massnahmen: Mehr Demokratie – Mitbestimmung und Beteiligung ausbauen“ um eine Forderung

Für eine am Gemeinwohl orientierte Geldpolitik: Es braucht ein Verbot von Währungsspekulation. Dass ungestraft auf den Kurs von Währungen gezockt und damit der Mehrheit der Menschen unglaublichen Schaden hinzugefügt werden kann, muss aufhören. Eine Steuer auf Devisentransaktionen zur Stabilisierung der Wechselkurse muss eingeführt werden, denn die Volatilität der Finanzmärkte nützt der Spekulation und schadet den Lohnabhängigen und der Realwirtschaft.

Begründung: Die Forderung nach einer demokratischen Geldpolitik, die sich aus dem neoliberalen Dogma befreit, ist sehr wichtig und wird von den Antragsstellenden unterstützt. Der Antrag ergänzt und vervollständigt den Abschnitt des Papiers mit den nötigen Forderungen rund um die Anlagepolitik der SNB, Wechselkurspolitik und damit zusammenhängend das Problem der Währungsspekulation.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Les thèmes « spéculation monétaire » et « impôt sur les opérations sur devises ou taxe sur les transactions financières » doivent impérativement être abordés de façon coordonnée dans une perspective internationale. Dans son papier de position de 2014 consacré à la politique fiscale, le PS exige que la Suisse, conjointement avec les pays européens environnants, introduise une taxe sur les transactions financière sur toutes les actions, obligations et transactions sur instruments dérivés. Au niveau européen, ce processus, après une longue période d'arrêt, a été remis sur les rails en octobre. L'issue est toutefois ouverte. Un traitement adéquat de la thématique doit se faire dans le cadre de la mise à jour prévue du concept économique global du PS.

11. **Promouvoir l'agriculture contractuelle régionale** Le meilleur moyen de garantir la production de denrées alimentaires régionales et de saison dans des conditions de travail équitables consiste à faire confiance à des sociétés coopératives ou associations qui rassemblent producteurs/productrices et consommateurs/consommatrices et rendent possible une planification démocratique conforme aux besoins.⁷ Cette façon de procéder permet de faire le lien entre les besoins des consommateurs/consommatrices et les exigences d'une agriculture durable.
12. **Approvisionnement régional en énergie** Les exigences de profit des grands groupes énergétiques entravent notablement l'approvisionnement en énergie durable. Les communes et les régions doivent se fixer comme objectif un approvisionnement en énergie organisé de façon décentralisée, dans le meilleur des cas autarcique, et utiliser leurs propres sources d'énergie. Les centrales solaires, éoliennes, hydrauliques et à biomasse offrent à cet égard de nombreuses possibilités. Ainsi, notre dépendance à l'égard des sources d'énergie fossiles sera réduite. Dans le même temps, les procédures démocratiques et l'économie régionale seront renforcées.

⁷ Il existe déjà des initiatives de ce genre en Suisse; entre autres la Verband regionale Vertragslandwirtschaft RVL.

Promouvoir des modèles économiques durables

13. **Article d'encouragement inscrit dans la Constitution fédérale** Un article d'encouragement ancré dans la Constitution fédérale doit relever la valeur/l'importance de la démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité dans l'ensemble de la Suisse et rendre possible son renforcement ciblé. Cet encouragement a besoin des moyens financiers correspondants (voir points 15-17) et doit être rattaché à des critères qui sont fondamentalement indépendants de la forme juridique d'une entreprise.⁸
14. **Formes juridiques des entreprises** Les formes juridiques qui reposent sur les principes d'une économie démocratique, écologique et solidaire doivent être renforcées. La forme de la coopérative de production, qui aide les entreprises à obtenir un « statut de sujet à part entière », peut servir de modèle – et on doit l'aider à acquérir une nouvelle attractivité. Au niveau international, il existe toutefois aussi d'autres approches (p. ex. benefit corporation⁹).

A-24; Susanne Leutenegger Oberholzer: Rückweisung zur Überarbeitung einer Forderung.

Das Kapitel zur den Unternehmensrechtsreformen ist unausgegoren und unverständlich. Es ist an die Geschäftsleitung zur Überarbeitung zurückzuweisen.

Begründung: Es ist unklar, was das Ziel sein soll. Die Schaffung neuer Rechtsformen, oder was? Unklar ist insbesondere der Satz, wonach Unternehmen zu einem eigenen Subjektstatus verholfen werden soll. Was heisst das? Die Genossenschaft ist im Übrigen auf den Eigennutz der GenossenschaftlerInnen ausgerichtet und orientiert sich damit nicht zwingend am Gemeinwohl. Hier liegt vielleicht ein fundamentales (romantisierendes Bild) Missverständnis im SP Papier vor.

Proposition du Comité directeur : acceptation moyennant quelques modifications

Motif : Le point 14 est destiné à faire prendre conscience de l'aspect de la forme juridique des entreprises. Une forme juridique spécifique des entreprises, p. e. la coopérative, ne constitue dans les faits pas un gage de modèle économique démocratique et solidaire. Cependant, les structures coopératives déploient des effets qui vont dans la direction que nous souhaitons. Le PS partage cette conviction depuis toujours. La même chose est valable pour d'autres formes juridiques, plus nouvelles, p. ex. la « *Benefit Corporation* » (mentionnée dans le texte). Dans le cadre du plan d'action (voir chapitre 3), le thème ou/et nos exigences doivent encore trouver une concrétisation.

Le bout de phrase sur le statut de sujet est biffé: ~~les entreprises à obtenir un «statut de sujet à part entière»;~~

⁸ Voir p. ex. les critères de l'économie sociale et solidaire à Genève (http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Kriterien_fur_die_Aufnahme_in_die_Genfer_Kammer_1.pdf) ou l'économie d'intérêt collectif (<https://www.ecogood.org/de/gemeinwohl-bilanz/gemeinwohl-matrix/>).

⁹ Benefit corporation est une forme d'entreprise provenant (à l'origine) des États-Unis qui doit permettre une meilleure conciliation entre le bien commun et les intérêts de l'économie privée. Depuis la fin de l'année 2015, elle bénéficie aussi d'un statut juridique en Italie (voir : <http://bcorporation.eu/>).

-
15. **Conduite responsable des entreprises par rapport à la société et à l'environnement** En conformité avec les normes internationales et par leur « co-conception » active, il faut établir, promouvoir et imposer – par l'intermédiaire de mesures juridiquement contraignantes ou d'autres mesures adéquates – des devoirs de diligence des entreprises, ainsi que des dispositions pour la présentation des comptes dans les affaires financières et non financières.
16. **Faire des banques cantonales les actrices d'une économie durable** La plupart des banques cantonales font partie du domaine public. C'est une chance incroyable ! Les banques cantonales ont une responsabilité sociale particulière. Il est de leur devoir de favoriser une économie sociale, écologique et durable. L'influence de la politique sur la direction stratégique des banques cantonales doit être plus souvent utilisée dans ce sens. Les banques cantonales devraient jouer un rôle central dans le soutien de PME ancrées localement et régionalement, et dans la transformation socio-économique de notre économie.

A-25; Max Schmid, SP60+: Ergänzung am Ende

Postfinance ist auch im öffentlichen Eigentum: Wie die Kantonalbanken soll sie ihre besondere gesellschaftliche Verantwortung übernehmen. Dazu sollten aber alle Einschränkungen ihrer Tätigkeit aufgehoben werden.

***Begründung:** Postfinance soll den Kantonalbanken gleichgestellt werden. Sie darf nicht durch einschränkende Auflagen benachteiligt werden: Aufgrund des Kredit- und Hypothekenvergabeverbots ist Postfinance zu überproportionalen Auslandsanlagen gezwungen und finanziert so besonders ausländische Unternehmen. Dies erhöht das volkswirtschaftliche Risiko. Die heutige Vergabe der Hypotheken erfolgt in Kooperation mit der Münchner Hypothekbank. Dies bedeutet, dass ein grosser Teil der Marge in diesem Geschäft in Deutschland anfällt. Das ist aus volkswirtschaftlicher Sicht sehr schädlich. Zu lange Durchlaufzeiten für Bewilligungen von Finanzierungen verhindern die Vergabe von Neuhypotheken erheblich. Weil Postfinance im Kredit- Hypothekengeschäft nachhaltig behindert wird, ist sie vermehrt zu überproportionalen Einlagen bei der Nationalbank gezwungen und bezahlt dafür Negativzinsen. Dies führt zu einer ungünstigen Kostenstruktur und verschlechtert damit die Wettbewerbsfähigkeit von Postfinance.*

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : PostFinance ne doit pas être traité simplement comme un appendice des banques cantonales, qui ne peuvent pas non plus être mises sur le même pied que PostFinance – du fait de leur genèse et de leurs mandats de prestations. Une réflexion approfondie sur PostFinance doit se faire dans le cadre du concept économique global du PS.

17. **Fonds d'avenir** En plus des banques progressistes, qui aujourd'hui déjà constituent une partie de la solution, un fonds d'avenir doit aider à financer la transition vers une démocratie économique, basée sur des principes écologiques et solidaires. Le fonds doit être utilisé entre autres lors d'une vente planifiée ou la fermeture d'une PME. Dans de tels cas, les collaborateurs/collaboratrices ont besoin d'un droit de réception préalable d'information et d'un droit de préemption. S'ils trouvent une solution économiquement durable pour le maintien des activités de l'entreprise (p. ex. en tant que coopérative), mais qu'il leur manque le capital nécessaire pour sa reprise, alors ils doivent

pouvoir déposer une demande auprès des responsables de ce fonds d'avenir pour un financement de la transition (5-10 ans).¹⁰ C'est une institution d'encouragement structurée démocratiquement et jouissant d'une solide légitimité qui doit se prononcer sur l'utilisation des fonds. Un tel fonds d'avenir permet de contourner les critères d'encouragement axés en priorité sur la maximisation des profits des banques conventionnelles et des autres acteurs des marchés financiers. Il y a différentes façons d'ouvrir un fonds adéquat. Avec un impôt sur les gains en capital ou un impôt sur les bonus ciblé qui serait utilisé pour le financement d'un tel fonds, on pourrait avoir une redistribution socialement voulue à partir de l'économie de maximisation des profits et non durable vers une économie durable.

A-26; Ruedi Brassel, Jonas Eggmann, Felix Eichenlaub, Ronja Jansen, Nils Jo-cher, Adil Koller: Ergänzung mit einem zusätzlichen Satz

Neben fortschrittlichen Banken, ... Zukunftsfonds um eine Übergangsfinanzierung (5-10 Jahre) bewerben können. Der Fonds soll ebenfalls dazu dienen, Unternehmen, die sich zu einem demokratischen, ökologischen und solidarischen Wirtschaften verpflichten, bei ihrer Gründung mit Kapital auszustatten. Über die Verwendung der Gelder

Begründung: Nicht nur Unternehmen, die vor dem Verkauf oder einer Schliessung stehen, sollen mit Geldern aus dem Zukunftsfonds ausgestattet werden, sondern auch Unternehmen im Gründungsprozess, die sich zu einer sozial-solidarischen Wirtschaftsweise verpflichten.

Proposition du comité directeur : accepter

A-27; Arnaud Thiéry, délégué PS Lausanne : biffer une phrase

Texte original : « Avec un impôt sur les gains en capital ou un impôt sur les bonus ciblé qui serait utilisé pour le financement d'un tel fonds, on pourrait avoir une redistribution socialement voulue à partir de l'économie de maximisation des profits et non durable vers une économie durable »

Proposition : Biffer cette phrase.

Motivation : Ce passage est problématique pour deux raisons. D'une part, un impôt sur les bonus fait plutôt partie de ces taxes que l'on introduit pour limiter au maximum des transactions socialement nuisibles. S'il fonctionne correctement, cet impôt est appelé à se tarir... D'autre part, si l'on peut dans certains cas concevoir l'idée de promouvoir des « fonds » avec des ressources affectées à des buts spécifiques, mentionner la source de financement pour le « fonds d'avenir » semble malheureux. La fiscalité générale peut l'alimenter.

Proposition du Comité directeur : rejet

Motif : Dans le texte proposé par le Comité directeur, il est écrit qu'il y a différentes possibilités de se constituer un tel fonds. Deux options sont possibles : les gains en capital ou l'impôt sur les bonus. Un financement grâce au produit global des impôts

¹⁰ On trouve un règlement semblable dans la loi française sur l'économie sociale et solidaire. En France, les travailleurs ont la possibilité de continuer de gérer une entreprise sous la forme juridique d'une Société coopérative et participative (SCOP), même s'il leur manque le capital nécessaire pour une reprise. Le personnel a donc sept ans pour atteindre une majorité du capital.

serait en principe aussi une possibilité. Mais, dans la situation actuelle, cela attiserait toutefois encore davantage les luttes de répartition de toute façon existantes. Le fonds d'avenir est en outre un instrument – destiné à favoriser l'avènement d'une économie démocratique et solidaire – comparable à l'idée d'un fonds de start-up.

Les entreprises qui font tout pour appliquer un modèle économique démocratique et solidaire veulent et doivent elles aussi – dans toute la mesure du possible – s'autofinancer économiquement. Il ne s'agit pas de créer pour l'éternité des entreprises « dépendantes » du soutien étatique. L'image de la redistribution est ici très adéquate. Un impôt sur les bonus peut sans problème être utilisé pour le renforcement d'une économie durable jusqu'à ce que cette source se tarisse. Son objectif est alors atteint.

18. **Plus d'investissements à but non lucratif et plus de démocratie pour le domaine des soins** Alors que de nombreux travaux industriels ou travaux de bureau peuvent être effectués toujours plus vite et avec toujours moins de force de travail humaine du fait des progrès technologiques, le travail des soins requiert dans l'ensemble plus de temps. Le nombre de ceux qui ont besoin de soins et parfois aussi la durée des soins ne cessent d'augmenter consécutivement au progrès de la médecine et du vieillissement de la population. Aujourd'hui, toujours plus de personnes sont confrontées au défi de concilier leur activité lucrative avec la prise en charge des proches et les soins prodigués aux proches. Des mesures de rationalisation dictées et guidées par le profit dans le secteur des soins professionnels n'apportent pas d'améliorations pertinentes. Elles ont au contraire un impact négatif sur ceux qui ont besoin de soins et le personnel soignant. Le PS s'engage pour un élargissement des investissements publics ou/et à but non lucratif dans le secteur des soins ainsi que pour sa démocratisation – p. ex. par l'intermédiaire de conseils (organes) spécialisés dans les soins, dans lesquels sont représentés tant les donneurs/donneuses de soins que les destinataires de ces soins.¹¹ Nous voulons un système de santé et social qui fonctionne dans le sens d'un service public démocratique. Pour les soins médicaux publics, cela signifie par exemple qu'ils sont aussi proposés dans l'espace local et régional. Les moyens requis pour les investissements doivent, comme d'autres services publics, être financés par l'État. La prise en charge personnalisée et les soins personnalisés des/aux membres de la famille doivent être allégés. Les réductions du temps de travail sur une période limitée seraient financées par l'État et, ainsi, l'activité lucrative et le revenu seraient au moins partiellement dissociés. L'assurance générale du revenu proposée par le PSS serait une solution possible pour cela.
19. **Encourager la multiplicité et garantir des espaces de liberté** L'État doit intégrer les divers projets de la société civile qui sondent les possibilités de modèles économiques durables et, au moyen de solutions spécifiques adaptées aux besoins concernés, essayer de contribuer à leur succès à long terme. La politique communale, régionale et cantonale a ici un rôle déterminant à jouer. Une économie démocratique, écologique et solidaire a besoin d'un « écosystème » adéquat pour pouvoir se développer. On exige des autorités ou/et la politique qu'elles gèrent de façon productive certains impondérables et, si nécessaire, qu'elles s'opposent à la « pulsion qui pousse à tout contrôler et à tout (sur)réglementer ».

¹¹ Winker, Gabriela (2015): Care Revolution. Schritte in eine solidarische Gesellschaft. Bielefeld.

20. **Biens communs numériques contre régimes de monopoles informationnels** Dans le contexte de la numérisation, l'accès aux œuvres culturelles et aux biens épistémiques a subi une mutation radicale. Un nombre de personnes plus élevé que jamais a la possibilité de contribuer à la création de valeur intellectuelle. Les dernières décennies ont donc vu naître différents mouvements (Free Software, Free Culture et Access to Knowledge) dans le cadre desquels, à l'intérieur de communautés bénévoles, les biens communs numériques (ressources informatiques) sont gérés en commun. Ces ressources constituent une propriété commune et non privée ou publique et représentent ainsi un autre modèle de production sociale. Du fait de l'éthique et des pratiques qui leur sont liées, les biens communs numériques impliquent un changement de paradigme tant scientifique que sociétal. Ils se trouvent donc à tous les niveaux politiques dans une situation délicate qui leur laisse peu de chances de triompher des intérêts commerciaux. Pour le PS, il faut donc créer les grandes lignes d'un nouveau régime informationnel et fixer les conditions-cadres nécessaires.

A-28; Arnaud Thiéry, délégué PS Lausanne : Chap. II, nouveau chiffre

***Proposition : Un ordre économique mondial social, écologique et démocratique** Après les accords de libre-échange multilatéraux négociés dans les années 1980/1990 et la création de l'OMC, l'offensive néolibérale privilégie une nouvelle approche passant par la négociation d'accords commerciaux bilatéraux (traités CETA, TTIP/TAFTA, TPP) ou limités à un cercle restreint de pays (ACS/TISA). La Suisse est loin d'être en reste, ayant par exemple été une pionnière dans la signature d'un accord de libre-échange avec la Chine ou participant activement aux négociations ACS/TISA. Or, le PS est convaincu qu'une économie démocratique nécessite une refonte en profondeur de l'ordre économique mondial, et s'opposera fermement à la conclusion d'accords de libre-échange qui pourraient remettre en cause le service public (notamment par des clauses dites de « listes négatives » ou de « cliquet »), la souveraineté alimentaire et de manière générale le droit démocratique d'édicter des règles sociales, sanitaires ou environnementales. Il s'oppose également à l'introduction de mécanismes privés de règlement des différends entre investisseurs et États, véritable privatisation de la justice au service d'intérêts privés opposés au pouvoir régulateur des États.*

***Motivation :** Cette thématique manque dans le papier actuel. L'actualité récente a permis de mesurer une partie des enjeux liés aux accords commerciaux internationaux. La problématique restera à l'ordre du jour ces prochaines années et un parti qui ambitionne de démocratiser l'économie devrait se positionner sur le sujet.*

Proposition du Comité directeur: rejet

Motif: La préoccupation de l'auteur de la requête est partagée. Le PS a exprimé son attitude de rejet à propos des accords de libre-échange comme TiSA ou TTIP, p. e. avec l'adoption sans équivoque d'une résolution lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 25 avril 2015. Comme l'on peut toutefois clairement le lire tant dans l'avant-propos du président au premier chapitre, ce papier se concentre sur la Suisse, sur les marges de manœuvre dans notre pays. L'introduction du président, qui sera écrite dans la version finale de ce document après le Congrès, rappellera une fois encore cet aspect

Le présent papier ne doit pas être compris comme un programme économique global du PS Suisse. Il se propose plutôt de thématiser les aspects négligés jusqu'à présent qu'il convient de traiter de façon plus soutenue à l'avenir. Un point consa-

créé à part entière aux accords internationaux de libre-échange n'a pas sa place dans un tel contexte. La thématique est à vrai dire déjà traitée au point 8 (service public). Et elle le sera dans l'introduction (voir R-2) lorsqu'une suite sera donnée à la proposition du Comité directeur. Finalement, nous pourrions nous pencher sur les défis d'un commerce international équitable et d'avenir en marge du concept économique retravaillé du PS.

Susciter une prise de conscience et une reconnaissance de la nécessité d'une économie durable

21. **Chambre de commerce nationale d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité.** À l'exemple de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE), à Genève, et d'institutions semblables à l'étranger, une organisation nationale doit garantir la mise en réseau à l'échelle suisse et internationale et servir de point de contact pour les questions relevant de la pratique. Au moyen de projets phares, elle peut en outre renforcer la conscience publique quant aux possibilités d'une économie durable.
22. **Statistiques nationales** Le Conseil fédéral doit enfin reconnaître la réalité et l'utilité de l'économie démocratique, écologique et solidaire et la « démontrer » dans les statistiques officielles.
23. **Recherche fondamentale** Les possibilités et les défis d'une démocratie économique respectant des principes écologiques et solidaires doivent être étudiés et développés de façon ciblée, par exemple par l'instrument des programmes nationaux de recherche (PNR).

A-29; Adil Koller, Ronja Jansen, Nils Jocher, Jonas Eggmann, Ruedi Brassel: Einfügen einer neuen Ziffer

Nachhaltigkeit sichtbar machen: Um das Bewusstsein zu sensibilisieren und die Konsumgewohnheiten zu ändern, soll ein Nachhaltigkeits-Label geschaffen werden, das alle Dimensionen der Nachhaltigkeit (ökologischer Umgang mit Rohstoffen und ökologische Produktionsbedingungen, faire Produktion, fairer Handel u.a.m.) berücksichtigt.

Begründung: Wenn wir eine demokratischere, ökologischere und solidarischere Wirtschaft verlangen, müssen wir auch dafür sorgen, dass die aus dieser hervorgehenden Produkte und Betriebe in ihrer Qualität auch sichtbar werden. Die Schaffung eines alle Kriterien einbeziehenden Nachhaltigkeits-Labels kann dies bewerkstelligen. Wenn es – analog zur Energie-Etikette – gelingt, ein einheitliches Label zu etablieren, kann auch die durch die Vielzahl anderer Labels bewirkte Intransparenz in diesem Bereich beseitigt werden.

Proposition du comité directeur : accepter

24. **Transmettre une vision économique réaliste** Depuis l'école obligatoire jusqu'à la haute école, de même que dans la plupart des mass media, on nous transmet la plupart du temps une vision très limitée de l'économie: par exemple, on nous dit qu'une bonne économie se reflète dans le cours des actions en hausse. Ou bien: les personnes mues par les intérêts personnels créeraient miraculeusement la prospérité et le

bien-être de tous par l'intermédiaire du marché. Cette vision de l'économie sert en priorité les intérêts des grandes entreprises et des riches détenteurs de capitaux. Par ailleurs, elle est en désaccord avec les multiples réalités économiques. Il faut donc examiner, contrôler et adapter les objectifs et les contenus des formations. Une société démocratique dépend des citoyennes et des citoyens qui comprennent les réalités économiques et qui peuvent apporter leur contribution à une économie d'intérêt collectif. Le PS soutient les efforts allant dans ce sens dans le cadre du programme Éducation 21, de même que les offres de formation continue pour le management des entreprises sociales et solidaires dans diverses hautes écoles de commerce et d'économie en Suisse romande.

A-30; Julian Fitze, Nina Schläfli, SP Thurgau: komplette Streichung Punkt 24

***Begründung:** In vielen Kantonen müssen oder mussten wir uns zurzeit gegen die Verpolitisierung von Schule und Lehrplan wehren. Die SP Schweiz sollte da nicht mit einstimmen und selbst politisches Agendasetting in der Schule betreiben. Die Volksschule vermittelt über ihren Lehrplan allgemeingültiges und anerkanntes Wissen. Einen gesellschaftlichen Wandel kann die Schule nur nachvollziehen, nicht aber Wegbereiter dafür sein. Ein gutes Beispiel dafür ist die Bildung für eine nachhaltige Entwicklung (BNE), welche im neuen Lehrplan einen hohen Stellenwert bekommen hat. Unsere Kritik am rein profitorientierten Wirtschaften muss also erst in der breiten Gesellschaft wieder ein grosses Thema sein, dann wird die Schule von sich aus nachziehen.*

A-31; Stefan Müller, namens der SP Bern Altstadt-Kirchenfeld: ersatzloses Streichen

***Begründung:** Eine Verpolitisierung von Bildungsinhalten ist prinzipiell problematisch, erst recht in einem Land mit strukturell bürgerlichen Mehrheiten. Lehrpläne sollten fachlich-pädagogische Überlegungen abbilden und sind sinnvolles Thema eines wirtschaftspolitischen Papiers.*

Proposition du Comité directeur à propos des R-30 et R-31: rejet

Motif : Les connaissances économiques transmises aujourd'hui dans les manuels scolaires sont fondées principalement sur des théories néo-classiques qui sont justement des « théories » – et qui suscitent une vive controverse dans des domaines importants (donc : savoir non reconnu). Mais les écolières/écoliers, et souvent aussi les étudiant-e-s, n'« apprennent » pas grand-chose à ce sujet.

On leur présente des contextes économiques comme des circonstances quasi naturelles ou comme une réalité facile à accepter.

Cette hégémonie culturelle, qui fait passer la pensée néo-classique (et néolibérale !) pour le « bon sens commun », est l'un des problèmes essentiels pour la gauche.

Des alternatives au *statu quo* se voient ainsi entravées.

Une politisation de la question de savoir ce qu'est au juste l'économie, comment elle fonctionne et quels objectifs elle poursuit, est un important prérequis pour une alternative politique économique. S'ajoute à cela le fait que le malaise au sujet des économies axées uniquement sur le profit est très largement partagé. Les gens remarquent jusque dans leur propre chair que quelque chose ne tourne pas rond. Ce

qui manque souvent, ce sont les connaissances, les capacités de nommer ce malaise et de trouver les bons destinataires pour la critique et les changements. Ici, ce qui est notamment demandé est la formation, depuis l'école primaire jusqu'à l'université du troisième âge.

A-32; Andreas Berz, SP Bern-Nord: Ergänzung

„... Dieses Bild von Wirtschaft dient primär den Interessen von Grossunternehmen und reichen Kapitaleignern und wird überdies den vielfältigen Realitäten des Wirtschaftens nicht gerecht. Entgegen der vorherrschenden Wettbewerbsideologie hängt wirtschaftlicher Erfolg / erfolgreiches Wirtschaften entscheidend von der fruchtbaren Kooperation der wirtschaftlich Tätigen ab, sei es unter den Mitarbeitenden der Betriebe, sei es im Verhältnis zu Zuliefer- und Partnerbetrieben, KundInnen, dem Staat und anderen Beteiligten. Lernziele und -inhalte sind deshalb zu überprüfen und anzupassen...“

***Begründung:** Ausser in den Verbindungen „Ideenwettbewerb“ und „Standortwettbewerb“ kommt der Begriff „Wettbewerb“ im vorliegenden Papier nicht vor – und auch sein Korrektiv, die „Kooperation“, nicht. Weil jedoch das Lob auf „den Wettbewerb“ den wissenschaftlichen und den politisch-alltäglichen Diskurs über das Wirtschaften fast uneingeschränkt beherrscht, sollten wir ihm auch in diesem Positionspapier etwas entgegensetzen. „Konkurrenz belebt das Geschäft“ – das ist eine Binsenwahrheit, und sie ist nur die halbe Wahrheit: Erstens ist „das Geschäft“ nicht das ganze Leben, und zweitens beruht erfolgreiches Geschäft auf gesellschaftlichen Grundlagen wie Infrastrukturen, Rechtssicherheit, Vertrauen usw., die nicht „marktfähig“ sind, sondern auf Zusammenarbeit beruhen. Das anzuerkennen gehört zu einem realistischen Wirtschaftsbild.*

Proposition du comité directeur : accepter

L’horizon du socialisme est toujours allé au-delà du capitalisme. À eux seuls, les grands thèmes que sont l’inégalité, le réchauffement climatique et la migration montrent clairement que cette perspective est encore et toujours – et peut-être plus que jamais – absolument nécessaire. Si nous visons aujourd’hui une transformation sociétale et sociale vers un avenir plus libre et plus juste, alors notre meilleure chance consiste à relier la politique socialiste traditionnelle de « domptage du capitalisme » aux « utopies réelles » d’une démocratie économique, dans le respect de l’écologie avec un ancrage solidaire. De là naît pour nous la chance de former, en lui donnant un nouveau souffle, une force consciente de ses responsabilités qui se structure de façon à la fois visionnaire et concrète.

III. Plan d'action pour la suite du processus

La démocratisation de l'économie sera, au cours des prochaines années, un thème prioritaire du PS Suisse. À ce titre, la perspective sur l'économie et la politique économique sous-jacente à ce papier de position sera traitée et reprise en conséquence dans la communication du parti.

Le Comité directeur du PS Suisse va ébaucher un plan d'action en collaboration avec le Groupe de travail « Démocratie économique ». Ce plan d'action montrera :

- comment le thème « démocratie économique » peut, via une formation interne, être amené à la base et comment, en collaboration avec les membres, nous pouvons continuer de le développer, l'élaborer, etc.,
- quelles campagnes et initiatives concrètes axées sur le mouvement et à caractère mobilisateur sont possibles ou prévues,
- quelles interventions politiques peuvent être déposées à tous les niveaux (Conf., cantons, communes) et comment cela doit être garanti de façon coordonnée,
- où et comment il convient de collaborer avec des organisations partenaires (en particulier les syndicats),
- de quelle façon le PS Suisse s'engage pour que les souhaits formulés dans ce papier de position soient présentés, par des représentant-e-s et des membres officiels du parti, dans l'administration fédérale aussi dans le cadre des relations internationales (p. ex. PS Europe, Progressive Alliance ou Foundation for Progressive European Studies, mais aussi dans le cadre des négociations internationales – p. ex. accords commerciaux).

Le plan d'action sera présenté à une AD en 2017. Parce que la démocratisation de l'économie représente une stratégie transformationnelle à long terme, le PS Suisse fera le point sur ce processus lors de chaque Congrès à venir.